

Rapport de gestion 2010



Période : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

Editeur : rectorat

Avril 2011

Table des matières

Message de la rectrice	5
Conseil de l'Université (CU)	6
Vue générale et faits marquants	6
Suivi du mandat d'objectifs.....	7
Mutations.....	9
L'année 2010 en bref.....	10
A l'honneur	11
Bilan 2010	14
Mandat d'objectifs 2009-2012 : bilan intermédiaire	15
Objectifs 2011.....	15
Le point de vue des partenaires	16
Sénat.....	16
Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)	16
Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)	17
Les Facultés	18
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).....	18
Faculté des sciences (FS).....	20
Faculté de droit (FD)	23
Faculté des sciences économiques (FSE)	25
Faculté de théologie (FT)	28
Triangle Azur	29
Les départements et services.....	31
Département services et infrastructures.....	31
Département promotion et affaires académiques	32
Service juridique.....	34
Service de presse et communication	35
Secrétariat général	36
Service des ressources humaines	37
Service de la comptabilité générale	37
Service des fonds de tiers.....	38
Service social	38
Egalité des chances	39

Annexes.....	40
Statistiques concernant les étudiants	40
Titres et diplômes décernés en 2010.....	41
Prix académiques décernés en 2010.....	43
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	48
Effectifs des étudiants par faculté	48
Provenance des étudiants	49
Mobilité.....	50
Retraites, démissions et décès de professeurs	50
Tableau de nomination des professeurs.....	51
Liste des doctorats et docteurs honoris causa.....	52
Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature.....	57
Tableaux financiers.....	58
Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR).....	60
Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2010	61
Membres des commissions de l'Université au 31.12.2010.....	62
Liste des représentations.....	66
Abréviations	67

Remarques liminaires

Présenté au Conseil de l'Université le 5 avril 2011, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs responsables de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du

texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, avril 2011

Message de la rectrice

L'année 2010 a été marquée par toute une série de mesures d'économie qui ont obligé le rectorat à différer une partie du plan d'intentions et à réorganiser le domaine central. Malgré ces circonstances difficiles, l'Université a privilégié ses domaines d'excellence et a créé de nouvelles formations porteuses. Elle a montré aussi – grâce à une étude d'impact – qu'elle génère de très importants flux économiques au profit de tout le canton.

Optimisation de la gestion de l'Université

En raison de la situation économique du Canton, les mesures prises en 2009, qui différaient la réalisation du mandat d'objectifs (notamment en ce qui concerne le redéploiement des facultés) n'ont pas suffi et le rectorat a été contraint d'examiner d'autres mesures dans le domaine de la gestion de l'Université.

Ainsi, en juillet 2010, la responsabilité administrative des programmes de formation continue a été confiée aux facultés afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et le dynamisme de l'offre de formation.

De plus, et dans un souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, les rôles stratégique et opérationnel au niveau de la direction administrative ont été clairement séparés.

Enfin, des travaux ont été menés dès le début de l'année 2010, afin d'introduire un système de contrôle interne (SCI). Ce système doit permettre de surveiller aussi bien le degré de réalisation des objectifs stratégiques définis dans le mandat d'objectifs que l'exactitude des états financiers et leur conformité aux diverses bases légales.

Rayonnement de l'enseignement et de la recherche

Malgré ce contexte contraignant, l'année a été riche tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. A citer pour exemples : la création d'un **pôle de compétence dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources**, une réalisation interfacultaire qui groupe actuellement trois chaires et qui a été rendue possible grâce au financement par la BCN. Le lancement d'un **master en droit de l'entreprise et de l'innovation**, nouvelle orientation unique en Suisse. La participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un **projet lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne pour assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en dévelop-**

pement. La mise sur pied d'une nouvelle formation continue de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG Arc, un **CAS in International Financial Accounting**, le **développement de la géothermie profonde** et l'obtention d'un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des **recherches menées par une équipe de l'Institut d'informatique**, au sein du septième programme cadre de l'Union européenne... Autant de réalisations qui illustrent le dynamisme de l'Université de Neuchâtel.

Actualisation de l'étude d'impact

Au-delà de l'attrait croissant dont jouit l'Université de Neuchâtel – progression de plus de 30% du nombre d'étudiants par rapport à l'an 2000 –, le succès de notre institution se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi une mue qui n'était pas gagnée d'avance. Aujourd'hui, les chiffres lui donnent raison : la nouvelle structure de l'Université porte ses fruits et profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, **l'UniNE a généré 33.5 millions en faveur du canton, soit 194 francs par habitant**. Preuve est ainsi donnée que si la formation coûte cher, elle peut aussi rapporter gros. C'est ce qui ressort de la réactualisation de l'étude d'impact économique réalisée à la demande du rectorat par la société Eco'diagnostic à Genève.

Je tiens ici à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé, par leur travail et leur engagement, et malgré un contexte contraignant, à rendre notre université encore plus performante, plus pointue et plus attractive.

Martine Rahier
Rectrice

Conseil de l'Université (CU)

Le Conseil d'Etat a annoncé, le 30 mars 2010, la nomination du conseiller aux Etats tessinois Dick Marty en qualité de président du Conseil de l'Université pour la présente législature.

M. Dick Marty a remplacé, dès le 1er juillet 2010, Mme Michèle Berger-Wildhaber qui est arrivée à la fin de son mandat présidentiel après avoir occupé cette fonction depuis 1997.

Durant ces treize années passées à la tête du Conseil de l'Université, durant lesquelles elle a collaboré avec pas moins de six recteurs et une rectrice, Mme Berger-Wildhaber aura sans aucun doute contribué à écrire l'un des chapitres les plus intenses de l'alma mater neuchâteloise. C'est en effet au cours de cette période que les bases légales ont changé, renforçant ainsi l'autonomie de l'Université en introduisant un pilotage par mandat d'objectifs, et que le système de Bologne a été mis en œuvre. Par ailleurs, l'UniNE a dû s'adapter à la volonté politique fédérale, mettant en place le paysage des hautes écoles basé à la fois sur la collaboration et la concurrence.

Le Conseil de l'Université lui a rendu hommage, en présence du Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, et l'a assurée de sa plus profonde reconnaissance pour l'ampleur des tâches accomplies.

Le Conseil de l'Université se réjouit par ailleurs de la nomination d'un des anciens étudiants de l'UniNE qui fait rayonner l'alma mater neuchâteloise et la Suisse dans ses engagements intellectuels, civiques et politiques.

Vue générale et faits marquants

Le Conseil de l'Université s'est réuni à quatre reprises en 2010. En plus de ses activités habituelles (aspects financiers, suivi du mandat d'objectifs, adoption de plusieurs textes et règlements soumis par le rectorat), le CU a pris acte des mesures organisationnelles décidées au cours de l'année et s'est tenu informé de la mise en place du système de contrôle interne et de l'évolution de l'organigramme du domaine central. Suite à la suppression de la fonction de directeur administratif et aux griefs formulés par l'ancien directeur, le CU a accepté que le président cosigne, avec le Conseil d'Etat, le mandat confié à la société KPMG, afin de réaliser une analyse externe permettant de vérifier que la gestion de l'UniNE est assurée avec rigueur et dans le respect des bases légales et réglementaires.

Finalement, le Conseil de l'Université a pris connaissance avec satisfaction des résultats de

l'étude de l'impact économique de l'UniNE et a salué, sans entrer dans le détail du texte proposé, le lancement de l'initiative de l'Union des étudiants de Suisse (UNES) sur les bourses d'études ; il espère ainsi que le débat s'ouvre au niveau national sur un sujet important pour l'avenir de la formation universitaire en Suisse.

Rapport de gestion 2010

Le CU a examiné le rapport de gestion 2010 lors de sa séance du 5 avril 2011. Lors de la discussion générale sur le rapport de gestion 2010, les membres du CU se sont dits préoccupés par les contraintes budgétaires imposées. En effet, elles ont eu pour conséquence le gel des processus d'engagements de professeurs et une hiérarchisation des priorités de redéploiements. Les membres du CU sont inquiets quant aux conséquences de ces décisions qui peuvent mettre en péril l'attractivité de l'institution et la cohérence des voies de formation telles que décidées dans le plan d'intentions. Ils relèvent que cet effort de réduction des dépenses aura des répercussions au-delà des frontières cantonales, puisqu'il affecte les engagements du canton vis-à-vis de la Confédération. L'Université est fragilisée par cette situation. Les membres du CU souhaitent qu'à l'avenir aucune coupe budgétaire supplémentaire ne soit opérée par rapport au mandat d'objectifs 2009–2012 adopté par le Grand Conseil en juin 2009. En effet, aller au-delà des efforts déjà consentis conduirait l'UniNE dans une impasse qui la contraindrait au démantèlement et aux licenciements. Les membres du CU sont persuadés qu'investir dans la formation et la recherche reste une des meilleures solutions pour sortir de la situation économique difficile que connaît la République et Canton de Neuchâtel.

Suivi du mandat d'objectifs

Les objectifs académiques

Mandat 1 – Redéploiement des facultés

« L'Université de Neuchâtel poursuit le développement de ses facultés en s'appuyant sur les 34 projets portés par les facultés et en les articulant dans une vision d'ensemble. Les prévisions en terme d'évolution des ressources humaines par faculté seront respectées de même que la planification financière globale. »

Pour rappel, le plan d'intention initialement prévu a dû être redimensionné compte tenu des restrictions budgétaires imposées à l'Université. Le degré de réalisation du mandat d'objectif se situe à environ 60% des dépenses initialement budgétées. Un exercice de hiérarchisation a été demandé aux facultés afin de concentrer les efforts de redéploiement sur les secteurs les plus prioritaires.

Durant l'année 2010 et y compris les repourvues de chaires, treize nouveaux professeurs ont été nommés (cf. annexe « Tableau de nomination des professeurs »), dont deux femmes. Trois d'entre eux entreront en fonction au début de l'année 2011. La répartition par faculté est la suivante :

- **FLSH** : 4 professeurs ordinaires et 1 professeur assistant
- **FS** : 1 professeur assistant
- **FD** : 1 professeur ordinaire et 5 professeurs extraordinaires dont deux femmes
- **FSE** : 1 professeure ordinaire.

Mandat 2 – Evaluation de la qualité

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude sur la définition d'indicateurs aptes à évaluer la qualité des prestations fournies, en particulier dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'étude portera également sur les outils à développer afin de vérifier leur pertinence et d'en assurer le suivi. »

L'UniNE a fait de la qualité l'un de ses objectifs de gouvernance prioritaire. La qualité est évaluée ou contrôlée dans divers secteurs d'activités selon des procédures spécifiques, animées par une visée commune : les systèmes d'évaluation adoptés doivent contribuer à l'amélioration des prestations et faciliter la communication entre les partenaires de l'institution. Les procédures sont désormais toutes en place, même si l'évaluation de certaines filières d'études a dû être rééchélonnée dans le temps compte tenu des faibles ressources à disposition.

Mandat 3 – Incitation à la recherche

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale. »

Par l'apport personnel des membres du corps professoral ainsi que celui des instituts, et dans le cadre de programmes nationaux ou européens, la recherche à l'Université de Neuchâtel ne cesse de se développer et de se diversifier (cf. en particulier les réalisations décrites dans la partie « Les facultés »). Des mécanismes incitatifs ont été mis en place afin d'appuyer le dépôt de nouveaux projets de recherche. Durant l'année 2010, un cahier des charges type a été introduit pour l'ensemble des professeurs de l'UniNE : il insiste sur le fait que la charge de professeur ordinaire et extraordinaire à l'UniNE comprend quatre fonctions essentielles :

- l'enseignement
- la recherche
- la participation au fonctionnement de l'institution
- la contribution au rayonnement de l'UniNE.

Ces efforts de clarification et d'incitation ont été couronnés de succès (cf. annexe « Subsidies FNS, CTI, européens et autres crédits de recherche ») puisqu'en 2010, l'UniNE a encaissé pour près de 29 millions de francs de recettes pour ses projets de recherche et ouvert 48 projets au FNS. En termes de nombre de projets et de personnes engagées, cela lui permet de retrouver le niveau qui était le sien avant le plan de restructuration de la Faculté des sciences (départ de 9 professeurs ordinaires).

Mandat 4 – Incitation à la valorisation de la recherche

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel pour la mise en place d'un système d'incitation à la valorisation de la recherche. »

La valorisation de la recherche demeure une préoccupation du rectorat. C'est dans cet esprit qu'a été créé un nouveau domaine, confié à l'une des vice-rectrices, travaillant en étroite collaboration avec le service TT (transfert de technologie), le Bureau Euresearch et les milieux économiques et industriels. A noter que le redéploiement des facultés a permis une diversification des activités de recherche déployées à l'UniNE.

Le rectorat s'est attelé en 2010 à la mise sur pied d'une politique en matière de valorisation de la recherche permettant de déterminer le positionnement de l'Université par rapport notamment au financement de chaires par des partenaires externes, au financement de thèses par l'industrie et enfin au financement de consortiums de recherche par des clubs d'investisseurs. Le but est chaque fois de trouver des accords qui permettent une intensification des échanges avec l'industrie et la détermination de nouveaux domaines de recherche proches des préoccupations de la société. La liberté de recherche et l'indépendance de l'Université doivent être garanties. Ses procédures en matière de qualité doivent être suivies notamment lorsqu'il s'agit de la nomination de nouveaux professeurs.

Mandat 5 – Accroissement de l'attractivité

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son attractivité. »

L'attractivité de l'UniNE dépend en particulier de la pertinence des filières proposées, des conditions-cadres offertes et de la qualité de ses prestations. Même s'il a été limité à 60% des dépenses initialement prévues, le redéploiement des facultés a permis d'étoffer la palette de formations proposées, ce qui s'est traduit par une hausse substantielle du nombre d'étudiants. Cela dit, les succès enregistrés en matière d'attractivité risquent de se révéler éphémères si les ressources en matière de personnel enseignant ne suivent pas dans la même proportion. En effet, le maintien d'un taux d'encadrement élevé est essentiel pour maintenir la qualité et la réputation des formations neuchâteloises.

Mandat 6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures adéquates afin d'accroître son identité et sa cohésion. »

L'année 2010 a été marquée par l'évolution de la ligne graphique permettant à l'UniNE de se doter d'une charte graphique digne de ce nom, de renforcer la cohérence de l'ensemble des développements graphiques de l'institution (papier à lettre, brochures, etc.) et d'améliorer le positionnement de l'UniNE tout en garantissant une visibilité maximale aux différentes entités. Cette refonte a été l'occasion de repenser l'ensemble des brochures éditées par le service de promotion et développement et de développer de nouveaux outils particulièrement adaptés aux besoins des nouveaux étudiants mais également à ceux des instituts lors de colloques, comme par exemple le nouveau plan des sites universitaires. Parallèlement à ces développements, la mise sur pied de formations et de colloques interdisciplinaires et interfacultaires a fortement contribué à renforcer la cohérence d'ensemble des activités déployées par l'Université.

Les objectifs opérationnels

Mandat 7 – Nomination du corps professoral

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de prendre les mesures nécessaires permettant la nomination du corps professoral par le rectorat. »

L'analyse des mesures à prendre concernant la modification des dispositions légales et réglementaires ainsi que des adaptations de la procédure de surveillance a été menée. En 2011, il conviendra de faire avaliser ces propositions par l'Autorité compétente.

Mandat 8 – Enveloppe financière quadriennale

« Le Conseil d'Etat mandate l'Université de Neuchâtel de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale en relation avec l'objectif du Conseil d'Etat d'améliorer l'efficacité de la gestion des entités gérées par mandats d'objectifs. »

Durant l'année 2010, un système de contrôle interne (SCI) a été mis en place ; il doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- respect des lois, règlements et directives applicables (légalité)
- réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels (efficacité, efficacité)
- fiabilité des rapports financiers (comptes, budgets, etc.)
- prévention, réduction et détection des erreurs (erreurs, fraude).

La mise en place du SCI ouvre la voie à l'introduction d'une enveloppe financière quadriennale associée au prochain mandat d'objectifs. Ce nouvel instrument doterait l'Université de la marge de manœuvre nécessaire pour allouer ses dépenses de façon optimale sans avoir à renégocier chaque année une nouvelle enveloppe et de nouveaux arrêtés l'autorisant à reporter des réserves sur l'année suivante. Une phase pilote devrait en principe démarrer à l'automne 2011.

Mandat 9 – Collaboration avec la BPUN

« Le Conseil d'Etat demande à l'Université de Neuchâtel d'intensifier sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). »

En 2010, le SITEL et la BPUN ont intensifié leurs collaborations en définissant des modalités de collaboration au niveau de la mise à disposition de services informatiques. Par ailleurs, l'UniNE met à la disposition de la BPUN un archiviste pour la gestion du Fonds Boissonnas.

Face à la nécessité d'offrir une information scientifique de qualité et la plus riche possible, face aux enjeux des ressources numériques et face à l'évolution des coûts des ressources documentaires, il paraît indispensable d'intensifier les collaborations de manière à profiter de synergies à même de renforcer le patrimoine des bibliothèques du canton et de développer les services aux usagers. L'objectif pour 2011 consiste en la signature d'une convention de collaboration entre l'UniNE et la BPUN.

Mutations

Suite au changement de deux doyens et à deux démissions, le Conseil de l'Université a accueilli Mme Lytta Basset et M. Peter Kropf (en remplacement de MM. Pierre-Luigi Dubied et Félix Kessler) ainsi que Mme Milena Boulianne et M. Mario El-Khoury (en remplacement de MM. Guillaume Jéquier et Thomas Hinderling).

A signaler également que Mme Violaine Blétry-de Montmollin a succédé à M. Alain Becker en tant que représentante du département et que Mme Claudine Faehndrich a remplacé Mme Véronique Bouille en qualité de secrétaire du Conseil.

L'année 2010 en bref

- 15 janvier** **Projet européen pour un accès équitable aux médicaments**
L'Institut de droit de la santé (IDS) et le Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) participent à un projet doté de 1'750'000 euros lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement.
- 29 janvier** **Evaluation en ligne des enseignements**
Première évaluation en ligne des enseignements et double bonne surprise : d'abord les étudiants sont très nombreux à avoir répondu aux questionnaires (plus de 77%), ensuite et surtout, ils sont majoritairement satisfaits et même très satisfaits des cours qui leur sont dispensés.
- 18 février** **Deux postes de professeur financés par la BCN**
La BCN finance deux postes de professeur, durant quatre ans, l'un en droit et l'autre en géographie. Ce soutien de la BCN à la formation et à la recherche se monte à un million de francs. Il permettra à l'Université de Neuchâtel de créer un pôle de compétence interfacultaire unique en Suisse romande dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources.
- 30 mars** **Dick Marty président du Conseil de l'Université**
Le Conseil d'Etat nomme le conseiller aux Etats tessinois M. Dick Marty, 65 ans, en qualité de président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il remplacera dès le 1^{er} juillet 2010 Mme Michèle Berger-Wildhaber, qui aura occupé cette fonction depuis 1997.
- 6 avril** **Plus de 400 chercheurs à l'Université de Neuchâtel pour étudier le paysage**
Le 135^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, qui a eu lieu pour la première fois en Suisse, a réuni plus de 700 participants dont quelque 400 chercheurs qui ont présenté leurs contributions sur le thème des paysages.
- 11 mai** **Développement durable**
Grâce à deux partenariats, l'un avec easyswap et l'autre avec Neuchâtelroule, l'Université de Neuchâtel incite ses étudiants à consommer de façon responsable et à se déplacer sans polluer.
- 14 juin** **Don d'organes**
Etudiante en droit, Mélanie Mader soutient sa thèse de doctorat « *Le don d'organes entre gratuité et modèles de récompense : quels instruments étatiques face à la pénurie d'organes ?* » Pour cette juriste, l'Etat pourrait augmenter le nombre de donneurs en inscrivant dans la loi des mesures incitatives. Une thèse qui crée le débat dans les médias et dans les instances politiques.
- 16 juillet** **George Weah parrain de la dixième édition du FIFA Master**
Seul joueur africain à avoir reçu le Ballon d'Or et véritable légende du football, c'est le Libérien George Weah qui parraine la 10^e édition du « FIFA Master » et qui remet leur diplôme aux 29 lauréats représentant 23 nationalités.
- 1^{er} septembre** **Heidi à l'Uni**
Spécialement créée par la jeune entreprise neuchâteloise Heidi.com pour le premier T-shirt institutionnel de l'Université de Neuchâtel, Heidi la bachelière entre à l'Uni.
- 2 au 4 septembre** **Macro succès pour Micro 10**
Durant trois jours, le CSEM, l'EPFL, la FSRM, la HE-Arc, Micronarc, Neode, l'UniNE et la CNCI ont organisé un événement exceptionnel mettant à l'honneur les microtechniques et leur rôle dans le développement durable. Une manifestation qui s'adressait aux spécialistes de la branche mais aussi au grand public et aux enfants et qui a été largement fréquentée.
- 9 septembre** **Master en droit de l'entreprise et de l'innovation**
L'Université de Neuchâtel accueille ses premiers étudiants dans une nouvelle orientation de master, unique en Suisse, en droit de l'entreprise et de l'innovation. Un master qui offre aux étudiants une formation spécifique, à la fois théorique et pratique, consacrée à la problématique particulière des entreprises innovantes (start-up).

- 21 septembre Rentrée en fanfare**
Le nombre de nouveaux étudiants à l'UniNE a augmenté de quelque 7%. Un chiffre réjouissant puisqu'il est deux fois plus élevé que la progression moyenne prévue par l'OFS.
- 28 septembre Analyse externe**
Suite à la suppression de la fonction de directeur des finances et des ressources humaines, le Conseil d'Etat et le Conseil de l'Université annoncent le lancement d'une analyse interne et externe afin de vérifier que la gestion de l'UniNE est assurée avec rigueur dans le respect des bases légales et règlementaires. Les résultats sont attendus début 2011.
- 1^{er} octobre CAS IFA**
Lancement d'un *Certificate of Advanced Studies in International Financial Accounting*, une nouvelle formation de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG Arc pour répondre aux besoins des entreprises internationales.
- 6 novembre Dies academicus**
« Inciter, créer, former » tel était le thème du Dies Academicus 2010 qui s'est tenu en présence du conseiller fédéral, M. Didier Burkhalter et de plus de 400 invités du monde politique, économique et académique. Point d'orgue de cette cérémonie, la collation de doctorats honoris causa à quatre éminentes personnalités : le Père Eric de Rosny et les professeurs Guy Lapalme, Gilles Petitpierre et Roland Rust.
- 18 novembre Remise des diplômes**
Ce ne sont pas moins de 871 titres et 30 prix académiques qui ont été remis par l'Université de Neuchâtel au cours de cinq cérémonies festives qui se sont tenues à l'Aula des Jeunes-Rives et au Temple du Bas.
- 23 novembre Géothermie**
Le Laboratoire suisse de géothermie de l'Université de Neuchâtel dévoile son nouveau programme dans le canton de Neuchâtel : développement de la géothermie profonde sur trois sites, d'une part, et transfert de technologie, d'autre part.
- 1^{er} décembre 700 000 francs pour la recherche en informatique**
Une équipe de l'Institut d'informatique reçoit un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées au sein du septième programme cadre de l'Union européenne.
- 2 décembre Dans le canton de Neuchâtel, l'Université a rapporté 194 francs par habitant en 2009**
C'est ce qui ressort d'une étude d'impact économique commandée par le rectorat à la société Eco'diagnostic à Genève. A ces chiffres s'ajoute la capacité de l'Université de former et de retenir du capital humain, contribuant ainsi à améliorer le potentiel de croissance du canton.

A l'honneur

- Janvier Doctorant de l'UniNE nommé juge à Berne**
Daniel De Vries Reilingh, doctorant en droit à l'Université de Neuchâtel, a été élu au Tribunal administratif fédéral.
- Mars Fausto Pellandini lauréat du Prix de l'Institut neuchâtelois**
Après l'écrivaine Agota Kristof en 2009, Fausto Pellandini, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel et fondateur de l'Institut de microtechnique (IMT), a été honoré du Prix 2010 de l'Institut neuchâtelois pour l'ensemble de sa carrière et sa contribution à l'essor de la microtechnique dans le canton.
- Evelina Breschi distinguée par sa ville natale**
Collaboratrice scientifique au Laboratoire temps-fréquence (LTF), Evelina Breschi a obtenu le prix «8 Marzo, Carrara celebra le sue donne» décerné par le conseiller municipal délégué à la culture et le bureau d'égalité des chances de sa ville d'origine Carrare, en Italie.

Hockey : Uni Neuchâtel champion suisse

Le dernier week-end de mars, se sont déroulés à Grindenwald les championnats universitaires suisses de hockey sur glace comptant exclusivement des étudiants immatriculés dans les universités et les HES. A cette occasion, notre université s'est adjugée le titre de Champion suisse universitaire 2010.

Avril La professeure Stanoevska distinguée par la SSCM

Professeure titulaire en technologies de l'information à l'Académie du journalisme et des médias (AJM), Katarina Stanoevska a obtenu un Best Paper Award pour son étude intitulée "The Role of Journalists in Social Media". Un prix qui lui a été décerné par la Société suisse des sciences de la communication et des médias (SSCM) lors de sa conférence annuelle qui a eu lieu le 27 mars à Lucerne.

Laurent Frésard lauréat du Prix AFFI - NYSE Euronext 2009

Laurent Frésard, qui occupe aujourd'hui un poste d'assistant en finance à HEC Paris, a été distingué par le jury du Prix AFFI - NYSE Euronext pour sa thèse intitulée *Three essays on corporate cash holdings*, soutenue à l'Université de Neuchâtel sous la direction de Michel Dubois.

Mai Thierry Christ lauréat du Prix 2010 de la Société française d'histoire des hôpitaux

La Société française d'histoire des hôpitaux (SFHH) a distingué M. Thierry Christ, actuel secrétaire général adjoint du DECS, pour sa thèse de doctorat ès lettres soutenue en 2009 à l'Université de Neuchâtel intitulée *Des solidarités coutumières à la bienfaisance privée. L'Etat et les pauvres à Neuchâtel (1773-1830)*. Son prix lui a été remis le 20 mai dernier lors d'une cérémonie à Paris.

Didier Ruedin lauréat du SNIS International Geneva Award 2010

Didier Ruedin, collaborateur postdoctorant dans le projet Support and Opposition to Migration (SOM) financé par la Commission européenne dans le cadre du 7^e programme, a obtenu le SNIS International Geneva Award 2010 pour son article *Ethnic Group Representation in a Cross-National Comparison* paru dans *The Journal of Legislative Studies*.

L'Hebdo : quatre personnalités qui font la Suisse romande enseignent à l'UniNE

Il s'agit de : Prof. Marie-José Béguelin, *La valorisation de la langue française*, Prof. Denis Oswald, *Deux pleins temps*, Prof. Ola Söderström, *La mondialisation des villes sous la loupe* et Prof. Maxime Zuber, *Les vérités qui fâchent*.

Juin Changement climatique : l'UniNE s'impose à l'échelle mondiale

Etienne Piguet est le seul romand des quinze chercheurs suisses choisis pour participer au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC). Professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, ce chercheur a su s'imposer au niveau mondial par ses recherches sur les migrations liées au changement climatique.

Le professeur Fritz Stoeckli honoré par l'Ecole Royale Militaire de Belgique

La prestigieuse Ecole Royale Militaire de Belgique décerne le grade de Docteur honoris causa au Brigadier Fritz Stoeckli, ancien commandant de la brigade frontière 2 et professeur honoraire à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Une haute distinction, qui honore sa double carrière.

Le professeur Daniel Kraus nommé au Tribunal fédéral des brevets

Le professeur Daniel Kraus, titulaire de la Chaire de droit de l'innovation à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, a été élu juge suppléant au Tribunal fédéral des brevets. Il s'agit là d'un nouveau tribunal spécial de la Confédération ayant compétence pour examiner les litiges en matière de brevets et qui devrait entrer en fonction le 1^{er} janvier 2011.

Palmarès de BILAN

Martine Rahier et Robert Danon figurent parmi les 300 personnalités les plus influentes de Suisse.

- Août** **Marie-José Béguelin promue officier dans l'ordre des Arts et des Lettres**
Septembre Le grade d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres a été décerné par le ministre de la culture français Frédéric Mitterrand à la professeure Marie-José Béguelin. Une nouvelle distinction pour la directrice de l'Institut des sciences du langage et de la communication de l'Université de Neuchâtel qui, l'an dernier, a été promue Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, avant d'être élue à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.
- Patrick Rérat primé pour ses recherches sur l'habitat**
 Patrick Rérat s'est rendu récemment à Istanbul pour recevoir le prix *Bengt Turner Award* 2010. Le géographe de l'Université de Neuchâtel a été récompensé pour un travail analysant les enjeux et les critiques d'un modèle d'urbanisation respectueux du développement durable.
- Le professeur Robert Danon nommé à l'Association internationale de droit fiscal (IFA)**
 Professeur de droit fiscal à l'Université de Neuchâtel, Robert Danon a été nommé représentant suisse permanent du Comité scientifique de la prestigieuse Association internationale de droit fiscal (IFA). Un honneur de plus pour ce jeune professeur qui, en juillet dernier, figurait dans le palmarès des 300 personnalités les plus influentes de Suisse établi par le magazine Bilan et qui a lancé le premier Executive Master in international Taxation (MAS).
- Prestigieuse distinction pour Flora Di Donato**
 La thèse de doctorat de Flora Di Donato, *La costruzione giudiziaria del fatto, Il ruolo della narrazione nel "processo"*, en cotutelle entre l'Università Federico II di Napoli et l'Université de Neuchâtel, soutenue le 26 février 2007, à Naples, et publiée à Milan (Franco Angeli) en 2008, a valu à Flora Di Donato le prestigieux "Adam Podgórecki Prize" 2010.
- Danijela Miletic fait moisson de félicitations**
 A l'automne, on récolte les fruits du travail de l'année. Danijela Miletic ne fait pas mentir l'adage. Au mois de septembre, cette physicienne doctorante au Laboratoire Temps-Fréquence a remporté le Prix du meilleur poster à la 16^e conférence ISQE (International School on Quantum Electronics) en Bulgarie, grâce à une bourse du Service de l'égalité des chances.
- Octobre** **Le professeur Zygmunt Marzys distingué par l'Académie française**
 Le professeur Zygmunt Marzys, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, a reçu le Grand Prix de l'Académie française pour le rayonnement de la langue et de la littérature française pour son édition des Remarques sur la langue française de Claude Favre de Vaugelas, la première édition critique de ce livre fondateur de la norme du français.
- Patrimoine suisse : Aurélie Luther distinguée**
 Une assistante-doctorante de l'Université de Neuchâtel est lauréate 2010 du Prix d'encouragement de la Fondation et de l'Association pour le Patrimoine culturel romand. La distinction honore son travail d'édition d'une œuvre du XVIII^e signée Albrecht von Haller (1708-1777).
- La professeure Anne-Nelly Perret-Clermont élue à l'Académie Internationale de l'éducation**
 Professeure à l'Institut de psychologie et éducation, Mme Anne-Nelly Perret-Clermont est élue à l'Académie Internationale de l'Education. Créée en 1986, cette institution indépendante siège à l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Arts à Bruxelles.
- Novembre** **Le Prix Nexans 2010 récompense deux jeunes chercheuses de la MAPS**
 Le Conseil de fondation du Fonds culturel de Nexans Suisse SA a remis, le 16 novembre dernier, le Prix Nexans 2010 d'un montant de 20'000 francs à deux jeunes chercheuses de l'Université de Neuchâtel, Mmes Laurence Crot et Nicole Wichmann. Leur prix leur a été remis dans le cadre du cycle de conférences de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) intitulé Transformations. Un cycle qui se poursuivra jusqu'en 2011.
- Décembre** **Prix Auguste Bachelin et Prix Fritz Kunz**
 Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) a remis, le 8 décembre dernier, le Prix Auguste Bachelin à M. Thierry Christ pour sa thèse de doctorat. Le prix Fritz Kunz a quant à lui été remis à MM. Jan Sikorowski et Grégoire Oguey pour leur mémoire en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel.

Bilan 2010

Du point de vue académique, l'année 2010 aura été marquée notamment par :

- la création d'un **pôle de compétence interculturelle dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources** ; cette réalisation unique en Suisse romande a été rendue possible grâce au financement par la BCN de deux postes de professeurs, durant quatre ans, l'un en droit et l'autre en géographie
- les premiers étudiants débutant leur **master en droit de l'entreprise et de l'innovation** ; cette nouvelle orientation est unique en Suisse
- la participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un **projet lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement**
- la mise sur pied d'un **CAS in International Financial Accounting**, nouvelle formation continue de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG Arc
- le **développement de la géothermie profonde**
- l'obtention d'un **subside de plus d'un demi-million d'euros** pour des recherches menées, par une équipe de l'Institut d'informatique, au sein du septième programme cadre de l'Union européenne.

L'Université de Neuchâtel – comme toutes les universités suisses – poursuit deux missions fondamentales : l'enseignement et la recherche. Afin de renforcer sa compétitivité sur les plans suisse et international, elle porte une attention particulière à l'attractivité de ses filières de formation et à la qualité de sa recherche. Elle oriente ses choix vers les domaines de compétence susceptibles de générer des savoirs nouveaux et de promouvoir l'innovativité scientifique. Le plan d'intentions doit donc être considéré comme une boussole, lui permettant de se repositionner constamment, dans un climat stimulant et contradictoire, qui stipule à la fois la concurrence et la collaboration.

Pour utiliser une boussole il faut non seulement définir l'objectif et connaître le point de départ, mais il importe avant tout d'évaluer régulièrement le chemin parcouru et de s'assurer du bien-fondé

des options choisies. C'est dans cette optique que le rectorat a mandaté, au début de l'année 2010, la société Eco'diagnostic à Genève afin d'actualiser l'étude de l'impact économique de l'UniNE qui avait été réalisée sur la base des chiffres de l'an 2000 et d'obtenir ainsi une image correspondant à la structure actuelle de l'alma mater.

Impact de l'UniNE

Au-delà de l'attrait croissant dont jouit l'Université de Neuchâtel – progression de plus de 30% du nombre d'étudiants par rapport à l'an 2000 –, le succès de notre institution se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi une mue qui n'était pas gagnée d'avance. Aujourd'hui, les chiffres lui donnent raison : la nouvelle structure de l'Université porte ses fruits, en ayant atteint un équilibre entre coûts et bénéfices qui profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'UniNE a généré 33.5 millions en faveur du canton, soit 194 francs par habitant. Preuve est ainsi donnée que si la formation coûte cher, elle peut aussi rapporter gros.

L'étude d'impact souligne également le fait que l'UniNE constitue une source régionale importante de savoir-faire et de connaissances. C'est un élément primordial, susceptible d'attirer des entreprises d'envergure à la recherche d'une main-d'œuvre hautement qualifiée indispensable pour assurer le développement économique, culturel et social à long terme du canton.

Le nombre d'étudiants

Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années continuent à porter leurs fruits : le nombre total des étudiants au semestre d'automne 2010 se monte à 4'217 étudiants (3'727 en 2007, 3'826 en 2008 et 4'087 en 2009). La proportion des étudiantes est de 59.2% à la rentrée 2010, constante par rapport à l'exercice précédent. La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 45.4% (43.3% en 2009) et celle des étrangers à 20.8% (19.3% en 2009).

Mandat d'objectifs 2009-2012 : bilan intermédiaire

Dans le cadre de la mise en place du système de contrôle interne (SCI), un document stratégique a été élaboré. Il permet au rectorat de suivre et de mesurer l'atteinte des objectifs selon les six axes du mandat d'objectifs, à savoir :

- enseignement et recherche
- formation et société
- attractivité
- identité et cohésion
- gouvernance et autonomie de gestion
- service aux étudiants.

Il peut être consulté à l'adresse :

www.unine.ch/objectifs.

Pour l'essentiel, les neuf mandats confiés peuvent être analysés de la manière suivante :

- **redéploiement des facultés** : en fonction des restrictions budgétaires, 60% en voie de réalisation

- **évaluation de la qualité** : mise en œuvre d'une démarche innovante d'évaluation des cours
- **recherche** : modification du cahier des charges des professeurs et utilisation des over-heads du FNS
- **valorisation de la recherche** : mise en œuvre de dispositions réglementaires concernant les activités et gains annexes.
- **attractivité** : création du département « Promotion et affaires académiques »
- **identité et cohésion** : identification de chaque faculté à un bâtiment emblématique et développement de l'identité visuelle de l'UniNE
- **gouvernance** (mandats 7 et 8) : développement d'un système de contrôle interne et réorganisation du domaine central
- **service aux étudiants** (mandat 9) : convention de collaboration fixant les modalités entre le SITEL et la BPUN.

Objectifs 2011

Le mandat d'objectifs 2009-2012 se base sur les quatre priorités du plan d'intentions : excellence de l'enseignement et de la recherche, réponse aux besoins de la société, développement de l'attractivité, renforcement de l'identité et de la cohésion. Dans ce cadre, les principaux objectifs pour 2011 sont résumés ci-après.

Enseignement et recherche

- Poursuite de la mise en œuvre du mandat d'objectifs.
- Amélioration du taux d'encadrement.
- Poursuite de la mise en place d'un système d'incitation à la recherche.
- Signature d'une convention de collaboration entre l'UniNE et la BPUN.

Formation et société

- Elaboration d'une politique en matière de valorisation de la recherche.

Attractivité

- Renforcement du positionnement de l'UniNE sur le plan national et international.

Identité et cohésion

- Développement de l'identité visuelle, mise à disposition d'outils de communication.
- Mise en évidence de la dimension « développement durable ».

Gouvernance et autonomie de gestion

- Mise en œuvre d'une surveillance des risques et opportunités stratégiques.
- Introduction de tableaux de bord prospectifs.
- Travaux préparatoires à la modification de la Loi sur l'Université.

Le point de vue des partenaires

Sénat

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur François Hainard, président du Sénat.

Vue générale et faits marquants

Le Sénat s'est réuni à deux reprises en 2010, une première fois le 27 mai pour la traditionnelle séance de fin d'année académique et le 9 décembre pour une séance extraordinaire convoquée à la demande de 9 professeurs.

Plutôt que de s'arrêter au devenir spécifique de l'une ou l'autre faculté, il a été décidé d'orienter les débats vers les plans d'intentions de l'Université avec la préoccupation que cette dernière ne quitte pas sa vocation de recherche et de formation propres aux universités suisses. Par ailleurs de solides débats ont porté sur des questions de gestion interne interpellant notamment le rectorat sur l'utilisation et la gestion des fonds de la fortune, de même que des fonds de tiers. Ce dernier point sera repris lors de la première séance de 2011.

Lors de la séance du 27 mai, six nouveaux professeurs se sont présentés à l'assemblée et ont été chaleureusement accueillis par leurs collè-

gues. C'est aussi à cette occasion que le Sénat a procédé à la nomination de deux nouveaux professeurs honoraires : M. Pierre-André Wessner, professeur de droit des obligations (FD), et M. Pierre-Luigi Dubied, professeur de théologie pratique (FT). Il a confirmé la collation des grades de docteur honoris causa proposés par les facultés, soit : Père Eric de Rosny (FLSH), M. Guy Lapalme (FS), M. Gilles Petitpierre (FD) et M. Roland Rust (FSE).

La séance extraordinaire du 9 décembre s'est inscrite dans la foulée des différentes annonces médiatiques qui ont suivi la suppression du poste du directeur administratif, précédée par la suppression du service central de la formation continue. Cette séance aura permis de partager des informations importantes et de fait de dissiper plusieurs rumeurs et malentendus. Il a été à nouveau souligné l'importance des rencontres entre le Sénat et le rectorat, et tout particulièrement la nécessité d'une communication interne et externe performante.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Paul Cotofrei.

Vue générale et faits marquants

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué – selon la Loi sur l'Université – des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

L'ACINE a prouvé son utilité comme organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également membre collectif d'Actionuni, l'association suisse des chercheurs

représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

Durant l'année 2010 l'ACINE a continué à répondre et à offrir son support aux problèmes d'ordre législatif ou liés à la vie universitaire, soulevés par ses membres. En s'inscrivant dans le cadre des mandats d'objectifs concernant l'incitation à la recherche fondamentale et à la valorisation des résultats de la recherche, l'ACINE a été l'initiateur et l'organisateur – avec l'appui de la commission de l'égalité des chances – de la séance d'information pour futurs doctorants et doctorants débutants, qui s'est déroulée le 6 octobre. Cette séance a permis à l'association de pouvoir présenter ses principales activités et services déroulés en faveur du corps intermédiaire tout en favorisant les contacts et les échanges entre ses membres. La pérennisation de ce type d'activité favorisera l'accroissement de l'attractivité de la filière d'études doctorales à l'Université de Neuchâtel. Pour renforcer l'identité et la cohésion des membres du corps intermédiaire, le comité de l'ACINE a apporté sa contribution à l'élaboration du projet du guide pour doctorant-e-s « Bien dé-

marrer sa thèse », comme membre du comité de lecture.

Lors de l'Assemblée générale du 9 mars 2010, les personnes suivantes ont été élues comme membres du comité : M. Etienne Rivière, représentant de la Faculté des sciences, Mme Anne

Vernat, représentante de la Faculté des lettres et sciences humaines, M. Paul Cotofrei, représentant de la Faculté des sciences économiques, Mme Catherine Rohner, représentante de la Faculté de théologie et Mme Johanne Gagnebin, représentante de la Faculté de droit.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été élaboré par le secrétaire général de la FEN, M. Baptiste Hurni.

L'année 2010 a vu de nombreux projets être traités et développés par la FEN. En outre, à la fin de l'année, le comité de la FEN s'est adjoint les services d'une nouvelle secrétaire générale, l'actuel secrétaire ayant décidé de concentrer ses activités à Cité Al'FEN S.A. Evidemment, il n'est pas possible d'évoquer toutes les activités de la FEN en 2010, mais nous vous proposons ci-après un florilège des principaux projets.

Pétition contre les prix prohibitifs pratiqués dans les cafétérias de l'UniNE

A la suite de plaintes réitérées de nombreux étudiants, le comité de la FEN a décidé de lutter contre les prix pratiqués dans les cafétérias de l'UniNE. En effet, alors qu'on pourrait s'attendre à des prix privilégiés par rapport à ceux du commerce, le comité de la FEN a établi que les montants de certaines marchandises étaient clairement disproportionnés puisqu'ils étaient plus chers que dans les commerces alentours ! La FEN a récolté quelques mille signatures en un mois, et une discussion constructive est actuellement en cours avec le gestionnaire des cafétérias. Le Comité de la FEN espère vivement pouvoir faire baisser ces prix en 2011.

Initiative sur les bourses d'étude de l'UNES

Depuis de nombreuses années, le comité de la FEN se préoccupe du niveau des bourses d'étude à Neuchâtel, puisqu'il est le plus bas en comparaison suisse. Ces dernières années, la FEN avait réussi à bien mobiliser le Grand Conseil neuchâtelois pour qu'il ne baisse pas encore davantage les bourses d'étude dans le cadre des mesures de restrictions budgétaires. Néanmoins, la FEN juge que cela n'est pas assez et qu'il n'y a pas de raison que le pouvoir fédéral ne contribue peu ou prou au financement social des universités. En effet, la Berne fédérale est prompte à vouloir réglementer le domaine des hautes écoles et à s'immiscer dans le financement de la recherche, mais n'assume pas son rôle au niveau de la situation sociale des étudiants. L'Union des Etudiants de Suisse (UNES)

partage aussi de longue date ces préoccupations et une initiative fédérale a été lancée à laquelle la FEN participe et participera activement.

http://www.stipendieninitiative.ch/index_f.html

Centre de langue

Le comité de la FEN juge qu'il manque un vrai centre de langues à Neuchâtel, où l'Université fournirait la prestation de pouvoir perfectionner ses connaissances linguistiques pour les étudiants. Il s'agirait d'un service à disposition des étudiants, comme l'est, par exemple, le service des sports. Après avoir proposé ce thème au Conseil de l'Université en 2010, ce dernier a chargé le Rectorat de travailler dessus main dans la main avec le comité de la FEN. Nous espérons vivement que cet outil, extrêmement important pour faciliter une mobilité voulue par le plus grand nombre, pourra se développer rapidement.

Bourse aux livres

Le projet de bourse aux livres informatisée, dont le principe est que les étudiants voulant se débarrasser d'un ouvrage aient une plate-forme pour le proposer à un autre étudiant à un coût modéré, a eu quelques problèmes en 2010. De réitérés problèmes informatiques n'ont pas permis au projet de se développer. Néanmoins, tous ces ennuis ont pu être résolus et le comité de la FEN espère bien pouvoir redynamiser ce bel outil pratique en 2011.

Nouvelle secrétaire générale !

L'activité de Cité Al'FEN S.A (la gérance immobilière dont la FEN est propriétaire et qui gère les logements-étudiants à Neuchâtel) s'étant beaucoup développée ces dernières années, Baptiste Hurni a quitté son poste de secrétaire général de la FEN en décembre 2010 pour devenir directeur adjoint de Cité Al'FEN S.A. Le comité de la FEN le remercie pour son activité durant presque deux ans et se réjouit de travailler désormais avec Anne Goumaz, la nouvelle secrétaire générale depuis le 1^{er} janvier 2011. Nul doute que cette titulaire d'un master en droit et doctorante saura apporter son charisme et son expérience pour développer de nombreux nouveaux projets.

Les Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Laurent Tissot, doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, en collaboration avec Mme Nelly Sellenet Moré, adjointe au doyen.

Redéploiement de la Faculté

Mentionnés dans le mandat d'objectifs 2009-2012, quatre projets ont pu être réalisés en 2010 :

- une **deuxième chaire en logopédie** avec la nomination au 1^{er} novembre 2010 de la Prof. Marion Fossard, spécialiste en neuropsycholinguistique et pathologie du langage chez l'adulte.
- une **deuxième chaire en sciences de l'information et de la communication** avec l'entrée en fonction au 1^{er} novembre 2010 du Prof. Fabrice Clément.
- une **troisième chaire en sciences de l'éducation**, au 1^{er} novembre 2010, avec la nomination du Prof. Antonio Iannaccone.
- la création d'un **poste de professeur assistant en géographie politique**, occupé depuis le 1^{er} août 2010 par le Prof. Francisco Klauser. Ce dernier poste est financé, pendant une période initiale de quatre ans, par la Banque Cantonale de Neuchâtel qui soutient aussi plus largement la création d'un centre de compétence interfacultaire (FD et FLSH) en urbanisme.

S'agissant de la chaire en théories des littératures également annoncée dans le mandat d'objectifs, Mme Nathalie Vuillemin, chargée d'enseignement à la Faculté des lettres et sciences humaines, a remporté le concours lancé par la Fondation Sandoz, qui permettra la création d'une chaire de Prof. assistante en langues et littératures modernes (entrée en fonction au 1^{er} août 2011).

La Faculté a également vu la nomination, au 1^{er} janvier 2010, des Prof. Olivier Christin, comme titulaire de la chaire d'histoire moderne (succession du Prof. Henry), Peter Schnyder, comme titulaire de la chaire de littérature allemande moderne et contemporaine (succession du Prof. Söring) et Olivier Crevoisier qui, jusque-là directeur de recherche, a été nommé professeur ordinaire et occupe, depuis le 1^{er} août 2010, la chaire d'économie territoriale rattachée à l'Institut de sociologie. En outre, le dossier de mise au concours d'un poste de professeur ordinaire en linguistique allemande (succession du Prof. Anton

Näf, retraite prévue en 2011) a été finalisé, tandis que se sont déroulées les leçons probatoires pour le poste de Prof. extraordinaire à 50% en langue et littérature françaises du Moyen Age (succession du Prof. Gilles Eckard).

Incitation à la recherche et à la valorisation de la recherche

L'encouragement et la valorisation de la recherche est une préoccupation constante du décanat qui s'est efforcé, en 2010 plus encore que les années précédentes, de dégager des moyens financiers pour soutenir la recherche. Ce soutien s'est fait notamment sous forme d'aide financière à la traduction ou à la relecture de recherches en vue d'une publication et sous forme de financement de salaires de collaborateurs scientifiques en charge de la rédaction de projets, FNS principalement. Le décanat a pu compter en 2010 sur les overheads FNS rétrocédés par le rectorat à la Faculté.

La FLSH encourage, de plus, la participation de ses doctorants à des colloques et congrès en augmentant le budget mis à disposition par le rectorat pour la prise en charge de leurs frais. Ces montants sont une manière de soutenir la relève en permettant aux chercheurs de présenter leurs recherches et de se créer un réseau.

Nombreux sont les projets de recherche initiés ou achevés en 2010 en FLSH dans des domaines extrêmement variés.

Comme chaque année, nombre de monographies et des dizaines d'articles scientifiques ou chapitres dans des ouvrages édités ont été publiés, collectivement ou non.

Congrès, colloques et conférences à caractère national ou international organisés par les instituts eux-mêmes ont servi de support à la diffusion des recherches en cours, de même que l'ensemble des manifestations auxquelles les collaborateurs de la FLSH ont participé.

Attractivité de la FLSH au niveau de l'enseignement

L'offre de formation s'est étendue lors de la rentrée universitaire 2010-2011 au niveau des masters avec le **Master commun en archéologie entre les Universités de Neuchâtel et Fribourg**, donnant une visibilité nationale à la formation. Notons que l'Institut d'archéologie a poursuivi les

deux cours donnés en commun avec les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne, dans l'optique, à moyen terme, de créer un master d'archéologie transfrontalier entre quatre universités.

Une évaluation du Master en études muséales a été menée, tandis que celle du pilier de Master « sciences humaines et sociales » (SHS) est en cours et livrera ses résultats au début de l'année 2011.

Si la FLSH et ses instituts ont activement collaboré avec d'autres universités, au plan national comme international, au niveau de la recherche, ils l'ont également fait au niveau de l'enseignement par l'organisation de séminaires communs, l'invitation de professeurs, etc. Plusieurs professeurs ont, en outre, participé au programme Mobi-lettres qui leur a permis d'enseigner un semestre durant dans une autre université Azur et qui a permis à la FLSH d'accueillir des professeurs des Universités de Fribourg, Genève et Lausanne.

Relevons le succès constant du Cours d'été de langue et civilisation françaises qui, du 5 au 30 juillet 2010, a réuni quelque 180 personnes provenant de 35 pays, réparties en 11 classes.

Plusieurs programmes de troisième cycle ont été menés.

Renforcement de l'identité et de la cohésion

La FLSH a poursuivi ses efforts en vue d'accentuer la collaboration interdisciplinaire. C'est ainsi que la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) a développé et élargi ses activités scientifiques. Parmi celles-ci, elle a notamment organisé un **Cycle de conférence 2010/2011 « Transformations »**, occasion d'inviter des conférenciers de réputation internationale, issus des différentes disciplines représentées au sein de la MAPS. La MAPS a en outre lancé une **Working Paper series** qui donne à ses chercheurs et chercheuses la possibilité de publier les résultats préliminaires de leurs recherches en cours et ainsi de rendre accessibles et visibles

leurs travaux actuels à l'attention d'un large public. Huit **rencontres scientifiques** se sont organisées lors desquelles les collaboratrices et collaborateurs des instituts associés à la MAPS ont présenté leur recherche en cours à leurs collègues. Des **projets de recherche** communs entre différents instituts associés à la MAPS ont également continué à se développer (MOVE, école doctorale en études genre) et d'autres ont obtenu un financement extérieur (Évaluation de l'aide au retour : le cas des migrants équatoriens, Transnationalization of Religion, étude sur les renvois des étrangers criminels).

La Maison des sciences du langage et de la communication (SciLAC) a quant à elle, et comme en 2009, repris l'organisation de son **cycle de conférences « Langage et société »**, tandis que la MALIT a accueilli **M. Terry Eagleton** pour une conférence publique.

L'Institut et la Maison de la philosophie ont, pour leur part, organisé un **colloque international** en avril 2010, à l'occasion du tricentenaire de la publication de l'œuvre majeure de **Berkeley**, *A Treatise Concerning the Principles of Human Knowledge* (1710), au cours duquel quelque trente-trois spécialistes de Berkeley, venant de plus de dix pays, ont donné des conférences. Ils ont de même organisé un colloque d'école doctorale CUSO sur le thème « *Entendement, volonté et jugement pratique dans la philosophie du XVII^e siècle* ».

Comme l'année précédente, la FLSH a organisé en novembre 2010 une Journée de la Faculté, journée de réflexion sur le thème « *Etudiants en lettres et sciences humaines : quels défis, quelles attentes dans le marché de l'emploi actuel ?* ». Cette manifestation a été l'occasion d'accueillir le Prof. Michel Lussault, président du PRES lyonnais, ainsi que différents intervenants venus partager leurs expériences.

Faculté des sciences (FS)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Peter Kropf, doyen de la Faculté des sciences. Il décrit le degré d'avancement en Faculté des sciences des six mandats principaux contenus dans le mandat d'objectifs (MO).

Eclairages sur la Faculté des sciences

En 2010, la Faculté des sciences (FS) a fortifié ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence. La Faculté est plus attractive que jamais, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

La Faculté a travaillé en 2010 à la consolidation de ses différents programmes de formation ainsi qu'à la refonte complète de deux de ses cursus :

- dans le but de faire accréditer sa **1^{re} année de médecine (BMed-1)**, la Faculté a établi un nouveau plan d'études et un règlement adaptés, ceci en accord avec l'UNIL ;
- la FS a innové en créant un **master en informatique** commun aux trois universités BeNe-Fri, cursus qui remporte déjà un franc succès.

Le nombre des étudiants inscrits à la Faculté est en constante augmentation depuis les grandes restructurations opérées en 2008 (transferts de plusieurs chaires et disciplines de la Faculté dans d'autres hautes écoles suisses).

Durant l'année 2010, la Faculté a démontré une fois de plus l'excellent niveau de sa recherche fondamentale ou appliquée : preuves en sont le nombre de ses publications dans des revues de rayonnement international, le nombre de projets de recherche lancés ou en cours et le chiffre conséquent des doctorats remis qui sont en constante augmentation.

Grâce à l'excellente réputation des laboratoires de biologie travaillant sur les recherches dans le domaine des vecteurs de pathogènes, la Faculté abrite désormais le siège du **Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT)**, fondé sur la base d'un mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le CNRT établit périodiquement une évaluation des risques concernant les maladies transmises par les tiques en Suisse et formule des recommandations concernant la prévention des maladies transmises par les tiques.

Piloté depuis la FS, le **Pôle de recherche national de recherche « Survie des plantes » (NCCR)** est entré dès 2009 dans sa 3^e phase d'activités pour une durée de quatre ans. Ce ré-

seau regroupe quelque 80 collaborateurs dans toute la Suisse. Les thèmes d'investigation couvrent aussi bien la recherche fondamentale sur les processus physiologiques au sein des plantes que les interactions des végétaux avec leur environnement. Le budget du Pôle a été doublé depuis 2008 grâce à l'apport d'importants fonds de tiers.

Plusieurs **programmes de formation continue** illustrent le dynamisme de la Faculté et son lien avec la société et l'économie locale, par exemple les programmes de la gastronomie moléculaire ou ECOFOC, qui sont fort courus. De plus, deux CAS (Certificate of Advanced Studies) sont en cours d'élaboration par le Centre d'hydrogéologie.

A la Faculté, les Instituts de biologie, mathématiques, informatique, et géologie-hydrogéologie partagent leurs activités entre l'enseignement de leurs filières respectives et leurs activités de recherche. Par ailleurs, les **Instituts de chimie et de physique (Laboratoire Temps-Fréquence)**, n'ayant plus de cursus propres, dispensent d'indispensables **cours de service** aux autres filières et d'autre part, se consacrent à des **recherches reconnues au niveau international**. En outre, notons que l'Institut de chimie gère le service analytique facultaire qui offre des prestations très appréciées aux différents instituts de la Faculté ainsi qu'à d'autres institutions ou entreprises de la région.

Les objectifs académiques

Mandat 1 (M1) – Redéploiement des facultés

Les projets suivants ont été réalisés à la FS durant l'année 2010.

Maintien de la 1^{re} année du bachelor en médecine (projet FS-8)

La Faculté a considéré la pérennisation de sa 1^{re} année de médecine comme étant l'un de ses projets cardinaux. Elle a donc œuvré à une réforme complète de sa 1^{re} année du bachelor en médecine (BMed-1) en prenant les mesures suivantes :

- en élaborant un nouveau plan d'études et règlements *ad hoc* alignés sur ceux de l'UNIL
- en incluant à ce plan d'études un module interdisciplinaire contenant de l'éthique et du droit de la santé, et en engageant des collaborateurs internes et externes à l'UniNE pour assurer ces enseignements

- en instaurant une gestion analytique des examens écrits QCM selon un accord contractuel avec l'IML à Berne
- et en entrant dans le processus d'accréditation de la BMed-1 réalisé conjointement avec celui du cursus du Bachelor en médecine de l'UNIL.

Nouveau master en informatique commun entre les universités BeNeFri (projet FS-7)

En étroite collaboration avec les universités de Fribourg et Berne, l'Institut d'informatique de l'UniNE a élaboré un nouveau master multilingue très attractif puisqu'il permet d'optimiser les compétences des professeurs en informatique des trois institutions concernées et d'offrir aux étudiants une formation de haute qualité. Comportant environ 60 cours et séminaires, cette formation permet de répondre à la forte demande du tertiaire en informaticiens diplômés. Par ailleurs, le site neuchâtelois du master BeNeFri maintient sa spécialisation et son orientation dans les « technologies internet ».

La réalisation de ce master répond parfaitement aux exigences de la Confédération quant à la redéfinition du paysage universitaire suisse. Ainsi, les nombreux étudiants débutants ont pu entrer dans ce nouveau plan d'études dès la rentrée de septembre 2010. Notons que cette filière a attiré en 2010 un pourcentage important d'étudiants étrangers.

Redéfinition de la physique neuchâteloise (projet FS-6)

En 2010, la procédure de repourvue de la chaire du Prof. Pierre Thomann du Laboratoire Temps-Fréquence (retraite en 2011) a été initiée. Un rapport de profil a été réalisé, qui confirme la redéfinition de la physique neuchâteloise faite en 2009 et ayant pour but de maintenir une recherche de pointe dans le domaine et de perpétuer la tradition de l'Observatoire neuchâtelois.

La physique est une discipline de base indispensable à un enseignement de qualité en sciences : le titulaire de la chaire donnera donc des enseignements de service en physique aux différentes filières de la Faculté.

Le poste a ainsi été mis au concours à la mi-novembre 2010. La procédure de cette succession suivra ensuite son cours de sorte que le poste soit pourvu au 1^{er} août 2011 ou à une date à convenir.

Nouveau master en hydrogéologie et géothermie (au lieu de la création de deux MAS initialement prévus dans le plan d'intentions) – (projets FS-4 et 5)

Un master innovant en hydrogéologie et géothermie est offert depuis la rentrée 2009. L'année 2010 a été marquée par le développement de la géothermie dans l'institut, ce groupe de recherche s'étant rapidement imposé comme leader dans le domaine.

La Faculté étudie actuellement la faisabilité de certains projets mentionnés dans le mandat d'objectifs ou travaille à leur réalisation :

- nouvelle offre d'un master interdisciplinaire à l'intersection entre la biologie et l'ethnologie par la création d'une chaire ou d'un autre poste académique à définir (projet FS-1)
- amélioration du taux d'encadrement en biologie du comportement par la création d'une chaire transversale en physiologie et comportement (projet FS-2)
- nouvelle offre d'un bachelor en ressources naturelles (projet FS-3)
- avenir et redéfinition de la parasitologie neuchâteloise (projet FS-9).

M2 – Evaluation de la qualité

Pour ce qui est des enseignements en sciences, la qualité a été évaluée selon une stratégie définie par le secteur qualité de l'UniNE au travers de questionnaires électroniques adressés aux étudiants.

Les conclusions générales qui se dégagent de l'analyse des questionnaires sont positives pour la Faculté. Le décanat fait le nécessaire pour apporter des mesures d'amélioration quand cela est nécessaire.

A l'interne, le secrétariat de Faculté fait un effort particulier pour développer et faciliter l'usage à des outils informatiques pointus, améliorant ainsi considérablement la qualité du service offert aux étudiants, aux membres du corps enseignant et aux collaborateurs administratifs.

M3 – Incitation à la recherche fondamentale

La Faculté poursuit de très nombreuses **activités de recherche** dans le cadre de projets en cours dans chacun de ses six instituts. Ces projets impliquent de très nombreuses **collaborations** entre institutions au niveau national et international.

M4 – Incitation à la valorisation de la recherche

Les chercheurs de la FS ont effectué ou participé à un très important nombre de **conférences, congrès** tant au niveau national qu'international. Plus d'une dizaine de **colloques ou séminaires** ont été organisés sous l'égide de la FS.

Notons aussi que certaines recherches sont menées dans le but de déposer un **brevet**. Des **projets** d'ordres nationaux et internationaux sont en cours.

M5 – Accroissement de l'attractivité

Pour garantir son attractivité, la FS offre des cursus pertinents ; elle s'efforce d'assurer des conditions optimales d'encadrement de ses étudiants et prend les mesures nécessaires pour maintenir une haute qualité des enseignements. Ces mesures ont prouvé leur efficacité puisque la FS attire toujours plus d'étudiants tant dans ses cursus de bachelors généralistes que dans ses masters plus pointus et répondant bien aux besoins de la société actuelle. Les étudiants en master viennent d'ailleurs en grande majorité de l'extérieur du canton, voire de l'étranger.

Un soin particulier a été apporté à la visibilité de la Faculté sur ses pages internet : les programmes et plans d'études des formations y sont régulièrement remis à jour et les événements de la Faculté (conférences, congrès ou autres manifestations) sont clairement annoncés. La Faculté possède désormais une page sur le réseau de socialisation Facebook qu'elle utilise pour communiquer ses informations d'ordre événementiel.

Outre ses participations aux divers salons des étudiants de Romandie avec le stand de l'UniNE, la Faculté anime depuis trois ans un stand très populaire au Festival de la Salamandre (revue de sciences naturelles) à Morges qui attire chaque année environ 10'000 visiteurs. Cette participation permet à la Faculté de se présenter sur le territoire vaudois à un public varié et familial : sa présence à ce festival constitue ainsi une carte de visite formidable pour les sciences naturelles de la Faculté.

M6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

Après une période de profonde mutation, la Faculté des sciences a choisi de se redéployer par les mesures suivantes :

- le développement, en priorité, de deux axes originaux pour les bachelors, masters, programmes doctoraux et pour la formation continue, à savoir « interactions du vivant » et « sol et eaux souterraines » (plantes, parasites, microbiologie, éthologie, écosystèmes, hydrogéologie, géothermie)
- le redimensionnement de ses sciences de base comprenant la physique, la chimie et l'informatique
- le maintien d'une filière complète et de recherche en mathématiques
- la poursuite du développement des activités du Pôle national de recherche en biologie « Plant survival », qui est dans sa 3^e période de subventionnement fédéral.

Le regroupement de tous les instituts de la Faculté **sur un seul site**, le campus UniMail, depuis deux ans contribue beaucoup à sa cohésion interne et son identité face à l'externe.

En Faculté des sciences, les nouveaux professeurs sont intégrés au mieux dans les plans d'études et orientations et dans la stratégie des recherches des instituts. De nombreuses collaborations transversales inter-instituts et même inter-facultaires existent et la Faculté entend les maintenir et les développer. Notons que la Faculté offre de nombreux cours aux étudiants des autres facultés.

Les objectifs opérationnels

Nomination de professeur en FS en 2010

- Nouveau professeur assistant, M. Marten Voordouw, nommé en biologie des vecteurs, au Laboratoire de la parasitologie, écologie et évolution de parasites (entrée en fonction le 1.01.2011).

Faculté de droit (FD)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Philippe Dunand, doyen de la Faculté de droit.

Résumé général de l'année 2010

L'augmentation des admissions en Faculté de droit a continué en 2010, 181 étudiants ayant été admis en bachelor en droit et 118 en master en droit.

Par l'intermédiaire de la Chaire de droit constitutionnel et du Centre de droit des migrations, créé en 2009, la Faculté de droit a, avec le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, participé au réseau des Universités (Berne, Fribourg, Neuchâtel et Zurich) qui a remporté l'appel d'offre de la Confédération en vue de la création d'un Centre de compétence en matière de droits humains, centre doté d'un financement fédéral de cinq millions sur cinq ans, qui débutera ses activités en 2011 et dont le domaine « migrations » sera confié à l'Université de Neuchâtel.

L'Académie de la magistrature a délivré ses premiers titres. 25 candidats de la première volée qui a débuté en janvier 2009 ont reçu leur CAS en magistrature.

Le Professeur Daniel Kraus a été élu juge au Tribunal fédéral des brevets par l'Assemblée fédérale. Le Professeur Robert Danon a été nommé au comité scientifique de l'International Fiscal Association en qualité de « représentant suisse permanent ».

En janvier-février 2010, le Professeur Olivier Guilod a été professeur invité à l'Université d'Otago en Nouvelle-Zélande pour donner un cours intitulé « Human Rights and Comparative Biomedical Law ».

Dans le cadre des concours interuniversitaires, Mme Leticia Boni, étudiante en droit, a été nommée pour le prix « Gilbert-Apollis » lors de sa participation avec l'équipe de la Faculté de droit au concours Jean Pictet en droit international humanitaire.

En 2010 a débuté l'évaluation du master en droit dans le cadre de l'évaluation des cursus d'étude avec la collaboration du secteur qualité de l'Université. Les résultats seront connus courant 2011.

Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

Les colloques organisés durant l'année 2010 ont eu un succès retentissant. En effet, plus de 2'700 personnes sont venues assister aux manifestations organisées par la Faculté de droit. La journée de formation continue portant sur le Code de procédure civile suisse et les nouveautés pour le praticien a même dû être dédoublée au vu de la très forte demande des praticiens du droit de toute la Suisse romande et a attiré presque 800 personnes.

Parmi les manifestations les plus importantes de 2010, nous pouvons citer :

- Le droit du travail en 2010 – Actualité en 40 questions et réponses
- Pratiques en droit des migrations : Migrations et économie
- Conflit dans l'entreprise – la médiation intra- et inter-entreprises
- 2^e journée des start-up et de l'innovation – naissance et vie d'une société : stimulation, protection et valorisation de l'innovation
- Responsabilité médicale et assurance – 17^e journée de droit de la santé
- 4th Symposium of International Tax Law
- 16^e séminaire sur le droit du bail (organisé à deux reprises)
- Journée de formation continue – la procédure pénale suisse : approche théorique et mise en œuvre cantonale
- Journée de formation continue – le Code de procédure civile suisse et les nouveautés pour le praticien (organisée à deux reprises)
- Pratiques en droit des migrations : le principe de non-refoulement
- New Developments in International Commercial Arbitration 2010
- Le droit fiscal en 2011.

La Chaire de droit international privé a organisé une demi-journée de formation doctorale en droit international privé dans le cadre du Troisième Cycle Romand à laquelle ont participé les docteurs en droit international privé de toute la Suisse romande.

Enfin, la Faculté a organisé la 7^e journée de formation continue à l'intention des enseignants de droit du degré secondaire II qui a attiré des enseignants de toute la Suisse romande.

Publications et projets de recherche

En vue de développer un nouveau centre de recherche au sein de la Faculté dans le domaine du droit de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité, deux professeurs extraordinaires ont été engagés. Mme Christine Guy-Ecabert et M. Pierre-Alain Rumley dispenseront des cours dans le master en droit dans les domaines susmentionnés et sont chargés de mettre en place le nouveau centre de recherche.

Concernant la recherche, l'année 2010 a vu de nombreux ouvrages d'importance publiés par des chercheurs de la Faculté. Sans compter les nombreux articles et contributions, les ouvrages suivants peuvent être mentionnés :

- C. Amarelle / M. S. Nguyen, Le principe de non-refoulement
- F. Bohnet, Les grands arrêts de la profession d'avocat
- F. Bohnet, Abrégé de droit des professions judiciaires, 2^e éd.
- F. Bohnet (éditeur), Procédure civile suisse – Les grands thèmes pour le praticien
- F. Bohnet (éditeur), Le droit pour le praticien 2009/2010
- F. Bohnet (éditeur), Recueil de jurisprudence neuchâteloise 2009
- F. Bohnet / F. Guillaume, Procédure civile, exécution forcée, droit international privé – recueil de textes
- F. Bohnet / A. Kuhn (éditeurs), La procédure pénale applicable aux mineurs
- F. Bohnet / M. Montini (éditeurs), Droit du bail à loyer – commentaire pratique
- F. Bohnet / P. Wessner, 16^e séminaire sur le droit du bail
- J.-P. Dunand / B. Schmidlin / B. Winiger, Droit privé romain II
- A. Kuhn / Y. Jeanneret (éditeurs), Commentaire romand du Code de procédure pénale suisse
- A. Kuhn / Y. Jeanneret (éditeurs), Procédure pénale suisse – Approche théorique et mise en œuvre cantonale
- O. Guilloid, Abrégé de droit des familles, 2^e éd.
- O. Guilloid (éditeur), Professions de la santé, professions d'avenir ?
- O. Guilloid / P. Wessner (éditeurs), Le droit de la santé : aspects nouveaux – Rapports des contributeurs suisses aux Journées internationales 2009

- P. Mahon, Abrégés de droit constitutionnel I et II, 2^e éd.
- C. Mueller / A. Rigozzi (éditeurs), New Developments in International Commercial Arbitration 2010
- D. Oswald, Associations, fondations, et autres formes de personnes morales au service du sport
- RSDS – Revue suisse de droit de la santé – deux numéros électroniques dans la Jusletter ainsi qu'un numéro RSDS 2010
- B. Stirner, Research and development of pharmaceutical products for neglected diseases : legal means for stimulation in Switzerland.

L'ensemble des professeurs de la Faculté a collaboré à la rédaction de l'ouvrage « Le droit pour le praticien » qui présente les nouveautés (législation, jurisprudence, doctrine) dans 24 domaines du droit.

La collection du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) a publié trois nouveaux ouvrages en 2010. La collection du Centre d'étude des relations de travail (CERT) a publié le premier commentaire romand du travail temporaire.

Sous la direction du Professeur Daniel Kraus, la Faculté de droit participe à un projet européen visant à assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement. Doté de 1'750'000 euros, ce projet a pour but de mettre sur pied des partenariats de développement de produits, de développer des licences socialement responsables, et, enfin de répertorier et d'analyser les instruments juridiques existants au niveau international. Dans le cadre de ce projet, la Faculté collabore avec la St-George University de Londres, le medical research council d'Afrique du Sud, la Fundação Oswaldo Cruz au Brésil et l'international vaccine institute en Corée du Nord.

La collection neuchâteloise a été redynamisée par un nouveau design et a déjà bénéficié de trois nouvelles thèses de doctorat.

Parmi les projets en cours, citons l'actuelle rédaction par Christoph Mueller d'un Précis sur le droit des contrats et d'un nouvel abrégé dans le domaine de la responsabilité civile.

Grâce à la redistribution des overheads du Fonds national pour la recherche scientifique, six nouvelles demandes FNS sont en cours et devraient permettre à des jeunes chercheurs de rédiger des thèses de doctorat dans divers domaines du droit comme le droit de l'innovation, le droit civil, la procédure civile et le droit du travail.

Enseignements et offre de formation

Plusieurs nouveaux cours ont été créés en master en droit : « rédaction de contrats », « création, organisation et financement d'entreprises » et « fusion, acquisitions et restructuration d'entreprises ». Un nouveau cours de droit de l'urbanisme et de la mobilité et un module du séminaire thématique portant sur l'urbanisme et la mobilité ont également été mis sur pied. Pour l'année académique 2010-2011, 14 modules du séminaire thématique sont offerts, contre 11 l'année précédente. En bachelor en droit, un cours d'introduction à la criminologie a été ajouté. Ces nouveaux cours visent à répondre aux besoins de la société actuelle et à anticiper ceux de la société de demain conformément au mandat d'objectifs 2009-2012.

Faculté des sciences économiques (FSE)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Marie Grether, doyen de la Faculté des sciences économiques.

La FSE a poursuivi sa croissance en 2010, tant en termes d'enseignement (le cap des 700 étudiants a été dépassé à la rentrée d'automne) que de recherche (avec une vingtaine de projets en cours et une cinquantaine d'articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture). Ce renforcement des services délivrés est d'autant plus remarquable que les ressources à disposition ont été plus faibles que prévu en raison du gel partiel du mandat d'objectifs. A cette progression quantitative s'ajoute le souci permanent d'amélioration de la qualité dans le cadre des processus d'évaluation interne et externe.

M1 – Redéploiement des facultés

Projets réalisés

Master en économie appliquée : la réorientation de ce master en politique économique appliquée et son ouverture aux bacheliers non-économistes ont fortement amélioré son attractivité. Trente nouveaux étudiants se sont inscrits à la rentrée de septembre 2010, contre six une année auparavant.

Académie du journalisme et des médias : l'Institut a accueilli sa troisième génération d'étudiants de master. Cette formation innovante, dévelop-

Concernant les formations continues, les CAS/DAS/MAS en droit de la santé sur trois modules ont commencé en 2010. Le premier module s'est déroulé de mars à juin 2010, le second de septembre 2010 à janvier 2011, le troisième étant quant à lui prévu pour mars 2011. La première volée du CAS en magistrature a suivi ses trois derniers modules en 2010.

La première édition de l'Executive Master of Advanced Studies in International Taxation (MAS IT) est lancée avec succès en janvier 2010 avec 21 étudiants (avocats, banquiers, fiscalistes, fiduciaires) en provenance principalement de Genève, Vaud, Zurich et Berne. Près de 50 intervenants suisses et étrangers, académiques et/ou praticiens ont dispensé quelques 750 heures de cours.

pée en étroite collaboration avec la profession, semble également avoir été un pari gagnant, puisque les premiers diplômés ont quasiment tous trouvé un emploi dans les entreprises de médias régionaux et nationaux.

Repourvue des chaires existantes : deux nouveaux professeurs ont été intégrés à l'Institut d'analyse financière : Prof. Carolina Salva (en remplacement du Prof. Werner de Bondt) et Prof. Alain Schatt (successeur du Prof. Daniel Haag). A l'Institut de recherches économiques, le successeur du Prof. Claude Jeanrenaud, qui prendra sa retraite en août 2011, devrait être désigné au printemps 2011. Ces chaires sont essentielles au maintien de la qualité dans des domaines vitaux pour la FSE.

Projets en cours

Amélioration de l'encadrement : la mise à disposition de trois postes de maître-assistant et de trois chargés d'enseignement supplémentaires a permis de renforcer la qualité de l'encadrement et de libérer des ressources pour dynamiser la recherche. Cela s'est traduit par un accroissement notable des séminaires organisés et des projets de recherche déposés. A noter cependant que toutes les ressources prévues n'ont pu être libérées et que certains instituts sont encore en situation de sous-effectif.

Observatoire des PME : les deux nouveaux collaborateurs engagés ont permis le démarrage de projets porteurs, notamment en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Accréditation EQUIS : le site web de la Faculté affiche dorénavant clairement sa vision, ses valeurs et sa mission. Des groupes de travail ont été constitués afin de clarifier les objectifs et les mesures à prendre. Un document de synthèse sera présenté en janvier 2011 lors d'une première prise de contact avec les experts externes (étape « 0 » du processus d'accréditation).

Projets en attente

Le poste de professeur assistant en publicité ainsi que la chaire transversale en méthodes quantitatives restent pour l'instant bloqués dans le cadre des restrictions budgétaires. Cela rend impossible le renforcement de la filière en management, centrale dans toute faculté de sciences économiques, et cruciale en ce qui concerne le processus d'accréditation EQUIS.

M2 – Evaluation de la qualité

Les enseignements sont systématiquement évalués au moyen des questionnaires électroniques mis à disposition par le secteur qualité de l'Université. De plus, une enquête de satisfaction générale a été menée auprès des étudiants de deuxième année de bachelor. A partir du semestre d'automne 2010, un régime spécial a été adopté par la FSE, qui consiste à augmenter la fréquence des évaluations de cours, à assurer leur comparabilité entre enseignements et à communiquer les résultats au doyen et aux responsables de filières. Ces dispositions visent à satisfaire les standards EQUIS. Les résultats de ces évaluations sont en général très satisfaisants et ont mis en lumière l'importance que les étudiants accordent au bon taux d'encadrement et à la disponibilité du corps enseignant, professeurs et assistants compris.

Sur le plan des filières d'enseignement, les masters en finance et en systèmes d'information ont fait l'objet d'une évaluation en commun avec les Universités de Genève et Lausanne, et le bachelor en sciences économiques est en cours d'évaluation dans le cadre de la démarche mise en œuvre par le secteur Qualité de l'UniNE. Les processus administratifs internes font également l'objet d'une évaluation continue au travers des réunions entre les secrétariats d'institut et de faculté et des entretiens de développement.

M3 – Incitation à la recherche fondamentale

Sur l'ensemble de l'année, les divers instituts de la FSE ont été particulièrement actifs, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche essentiellement financés par le FNS (mais également par la CTI ou des offices cantonaux ou fédéraux). Conformément aux directives du rectorat, la Faculté s'est dotée d'un système de répartition des overheads du Fonds National destiné à favoriser le dépôt de nouveaux projets de recherche (« seed money »). Deux appels à contribution ont été effectués au cours de 2010, ce qui a donné lieu au financement de la préparation de sept nouveaux projets de recherche FNS ou CTI. Ces activités de recherche ont conduit à l'engagement de nombreux assistants-doctorants. Sur l'ensemble de l'année 2010, dix nouveaux projets de thèse de doctorat ont été déposés, deux thèses ont été soutenues et trois ont reçu l'imprimatur.

M4 – Incitation à la valorisation de la recherche

Le dynamisme de la FSE en matière de recherche s'est concrétisé par la publication de plus d'une cinquantaine d'articles dans des revues ou des recueils à comité de lecture, par la publication de cinq livres dans des collections prestigieuses (par ex : Oxford University Press) et par la mise en circulation et la présentation dans des conférences internationales de plus d'une centaine de nouveaux cahiers de recherche.

Les professeurs de la FSE ont continué d'exercer leurs fonctions éditoriales dans diverses revues de réputation internationale. A de nombreuses reprises, ils sont intervenus dans les médias nationaux et étrangers et ont organisé plusieurs cafés scientifiques. Leurs compétences ont également été mises à profit dans divers mandats et expertises. On relèvera notamment que le système d'échantillonnage utilisé dans ses enquêtes par l'OFS a été mis au point par l'Institut de statistique de la FSE.

De nombreux colloques et séminaires se sont déroulés sous l'égide de la FSE, dont la Second Rapid Modelling Conference, organisée par l'Institut de l'entreprise, et le Premier Atelier Radiophonique Romand, organisé par l'Académie du journalisme et des médias.

M5 – Accroissement de l'attractivité

Au niveau des masters, les formations mises sur pied par la FSE connaissent un succès considérable. Pour la troisième année consécutive, la FSE représente plus de 40% des demandes d'admission en master de toute l'Université, avec un bond de 50% de 2009 à 2010. L'attractivité de ces formations repose sur des formules pédagogiques innovantes, notamment en journalisme et en développement international des affaires, sur le caractère appliqué des formations proposées en finance, économie et psychologie du travail, et sur la qualité des cours de services proposés en statistique et en management de l'information, trois nouveaux cours ayant été mis sur pied dans ce dernier domaine à la rentrée 2010. L'ouverture sur le reste de la Suisse et sur l'étranger y est aussi pour beaucoup. Les professeurs de la FSE entretiennent d'excellents contacts avec leurs collègues d'autres universités. Des formations communes sont proposées avec Lausanne et Genève, des cours sont impartis à l'étranger (Europe, Etats-Unis), et des intervenants externes prestigieux (notamment de Harvard et de l'Université du Maryland) interviennent à Neuchâtel. Plusieurs formations sont en anglais et d'autres bilingues, préparant ainsi les étudiants à une société ouverte sur le monde.

Du côté du bachelor en sciences économiques, un léger fléchissement des rentrées en septembre 2010 a conduit à une réflexion interne destinée à améliorer son attractivité et impliquant tous les instituts de la faculté. Une révision des plans d'études est en cours, qui se basera sur des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants et sur l'évaluation du cursus dans le cadre de la démarche mise en œuvre par le secteur Qualité de l'UniNE.

La FSE peut également compter sur le dynamisme de la société d'étudiants Secomania, qui organise plusieurs événements sportifs et récréatifs

en cours d'année, et sur la Société Neuchâteloise de Sciences Economiques, qui sponsorise un prix académique et l'invitation de conférenciers prestigieux (dont Jean-Pierre Roth, Jean-Frédéric Jauslin et Dominique Biedermannn en 2010). Enfin, sur le plan des bâtiments, même si le déménagement de deux instituts au Mail en juillet 2010 s'est déroulé à la satisfaction générale, l'objectif de la FSE reste le regroupement de toute la faculté sur un seul site.

M6 – Renforcement de l'identité et de la cohésion

La réflexion qui a conduit à l'établissement du document « vision-mission-valeurs » a renforcé le sentiment d'appartenance à un projet commun. Sur le plan administratif, en dépit de l'accroissement du nombre d'étudiants, tous les efforts ont été entrepris pour assurer la transparence des processus et l'impartialité des décisions. La poursuite du processus EQUIS contribue à maintenir la cohérence d'ensemble et la recherche d'amélioration de la qualité.

Les membres de la FSE contribuent également à renforcer l'identité de toute l'Université. Ils collaborent avec leurs collègues des autres facultés pour la mise sur pied de projets de recherche ou de programmes d'études. Ils participent activement aux diverses commissions, dont celle de la recherche, présidée par une professeure de la FSE. Ils exercent aussi des fonctions importantes dans des organismes externes comme le Fonds national de la recherche scientifique et entretiennent des relations étroites avec diverses institutions nationales (par ex. l'Office fédéral de la statistique) et internationales (par ex. l'OMC ou l'OMPI). A relever également que l'étude sur l'impact économique de l'Université de Neuchâtel a été réalisée par un professeur invité de la FSE.

Faculté de théologie (FT)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Félix Moser, doyen de la Faculté de théologie.

Enseignement et collaboration avec les facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur

Au plan de l'enseignement, la collaboration avec les partenaires du Triangle Azur s'est intensifiée. Plusieurs faits ou évolutions notables ont émaillé l'année 2010 dans ce domaine.

- Les professeurs et les assistants de la Faculté de théologie de Neuchâtel prennent une part croissante dans la mise en place des modules d'enseignement à distance, mis sur pied par l'Université de Genève. 33 étudiants suivent cet enseignement à distance au niveau bachelior.
- Le collège de théologie protestante qui s'est réuni 7 fois durant l'année 2010 a revu le règlement bachelior (filière théologie) pour assurer un équilibre plus grand entre toutes les disciplines ; ceci a pour conséquence que les enseignants de théologie pratique assumeront annuellement deux heures supplémentaires dans leur discipline.
- Au plan de l'enseignement master, diverses suppléances ont été organisées grâce à l'apport de professeurs venus des facultés de théologie de Berne et de Strasbourg, renforçant ainsi les liens déjà tissés avec ces deux facultés.
- Au niveau de la formation doctorale, la Faculté a été partie prenante du colloque annuel du programme doctoral qui s'est tenu à Fribourg les 18 et 19 octobre 2010, intitulé « Théologie de la création et philosophie de la nature ». Elle a également collaboré à la mise sur pied des journées doctorales du 21 au 23 octobre 2010 « 100 ans après la conférence œcuménique d'Edimbourg que deviennent la mission et la missiologie ? ». De plus, la Faculté a délivré un doctorat en théologie à Mme Annick Kocher.
- Au plan de la recherche en post-grade, Pierre-Olivier Léchoy, collaborateur scientifique, continue ses travaux sur Jean-Frédéric Oster-

vald (1663-1747). Il est intervenu lors de nombreux colloques, dont celui du 22 septembre 2010, intitulé « *Universal Reformation : Intellectual Networks in Central and Western Europe, 1560-1670* », organisé au St Anne's College de l'Université d'Oxford et celui du 7 octobre 2010, intitulé « *Les frontières à l'âge confessionnel* », organisé par la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

Formation continue

La Faculté a lancé en 2010 un *certificate of advanced studies* autour des questions liées à l'accompagnement spirituel des personnes. L'offre a rencontré une réelle demande puisque 53 personnes s'y sont inscrites.

Publications

La revue internationale de théologie et de spiritualité « *La Chair et le Souffle* » a publié cette année un numéro spécial intitulé « *Changer pour vivre mieux (vol. 5, no2, 2010)* » qui a connu une très large diffusion.

Présence dans les médias et dans la cité

Les professeurs Lytta Basset et Félix Moser ont participé à plusieurs émissions de la TSR et de la Radio suisse romande. Ils ont donné de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger (notamment à Genève, Bruxelles Lyon ou Montréal). Au plan local, sous l'égide de la formation continue, les professeurs ont organisé des conférences et débats, qui rassemblent régulièrement de 200 à 300 personnes.

Conclusion

La Faculté de théologie espère vivement que la mise en place du projet transversal avec la Faculté des lettres et sciences humaines (mentionné en p.12 du mandat d'objectifs 2009-2012) puisse voir le jour en 2011. Pour l'heure, seul le professeur Martin Rose assume l'enseignement en culture biblique. Cette mise en place permettrait à la Faculté d'être solidement implantée dans l'Université de Neuchâtel.

Triangle Azur

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Sandrine Verest-Junod, adjointe aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Le Triangle Azur

Le Triangle Azur est une structure de collaboration qui existe depuis 2002 entre les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elle donne lieu à de fréquentes rencontres entre les rectorats, qui ont permis une application coordonnée du processus de Bologne, une harmonisation de la gestion des cursus et le développement de diplômes conjoints. Aujourd'hui, les rectorats se concentrent sur l'organisation des disciplines d'études et des secteurs de recherche, dans le but de structurer et dynamiser le paysage académique romand. Ils travaillent à une bonne répartition des pôles de spécialisation qui, par leur articulation, contribuent à la cohérence et à la visibilité d'un domaine scientifique à l'échelle romande.

Cursus communs

Le principal effet des efforts de collaboration du Triangle Azur est la création de cursus d'études communs. A la rentrée 2010, l'UniNE participait à un bachelor commun à l'UniNE, l'UNIL et à l'UNIGE, à deux masters communs à l'UniNE et à l'UNIL et à trois masters communs aux trois universités du Triangle Azur (dont l'un avec l'UNIFR).

En 2010 les rectorats ont décidé de mener une réflexion plus approfondie sur les cursus communs offerts dans le cadre du Triangle Azur. Les cursus communs ont été « analysés » de manière spécifique pour évaluer leur succès dans le temps (évolution des programmes, nombre d'étudiants, etc.), la répartition des ressources d'enseignement entre les sites, la « valeur ajoutée » induite par le partenariat interinstitutionnel ainsi que la relation entre les contraintes induites par le partenariat et le gain pour les étudiants. Les premiers résultats ont permis de :

- documenter et vérifier leur caractère commun ainsi que leur plus-value
- examiner les différents modèles de mise en commun
- évaluer les modèles qui fonctionnent le mieux ou le moins bien
- réfléchir à une redéfinition de ce qu'est un programme commun.

Les résultats de cette première étude ont été éclairants. Ils vont contribuer de manière significative à la poursuite de la politique Azur en matière de cursus communs et de manière plus large en matière d'enseignement.

Promotion des masters

Si l'une des tâches principales du Triangle Azur est d'organiser l'offre des programmes d'enseignement, c'est au niveau des masters que les résultats de son effort sont le plus visibles : les masters sont constitutifs du profil individuel d'une université. Afin de mettre en valeur les traits de ce visage et de permettre aux futurs étudiants de choisir un cursus en toute liberté et maîtrise, le Triangle Azur s'est doté d'un site internet (www.triangle-azur.ch) et plus particulièrement d'un outil « Tous les masters en un clic » qui présente en un coup d'œil, par domaines d'études et selon un système d'analogies et de différences, l'ensemble des masters des trois universités. Le site permet aussi de comparer la composition des plans d'études, à savoir notamment l'importance attribuée au mémoire, aux cours à option, aux spécialisations ou aux stages.

Partenariat avec la TSR

Le partenariat initié en automne 2009 avec la Télévision suisse romande (TSR) a pris pleinement effet en 2010.

Aujourd'hui un site internet www.avisdexperts.ch, créé et mis à jour par une journaliste scientifique engagée par les universités du Triangle Azur, témoigne du bilan très positif de ce partenariat inédit entre les universités et la TSR. Ce site, sur lequel plus de 120 experts des universités du Triangle Azur sont présents, recense plus de 70 vidéos de chercheurs (présentation d'un domaine de recherche ou commentaires sur un point d'actualité) et une vingtaine de dossiers pédagogiques incluant près de 50 articles rédigés avec les experts des universités.

En 2011, ce site sera développé de manière substantielle en intégrant les experts francophones de l'Université de Fribourg et en se dotant d'un moteur de recherche qui permettra de répertorier l'ensemble des émissions dans lesquelles des experts universitaires s'expriment. Le site évoluera ainsi vers un véritable portail des universités romandes en matière de sciences humaines et sciences naturelles.

Autres objets traités

Les Universités du Triangle Azur ont échangé de nombreuses informations et « bonnes pratiques » au cours des séances du Conseil des rectorats, ainsi que par le biais des séances réunissant les vice-recteurs dans différents groupes de travail (Enseignement, Qualité et Recherche).

La mise en place du **Partenariat en théologie et sciences des religions**, pour lequel les rectorats ont obtenu en 2010 la prolongation du financement CUS jusqu'en 2012, a été suivie de très près et devra continuer à l'être en 2011 en raison de la fragilité et de la complexité du dispositif en place.

En 2010 les rectorats ont également décidé de prolonger jusqu'en 2012, selon de nouvelles modalités, le dispositif **Mobilettres** qui vise à encourager la mobilité des enseignants entre les facultés des lettres des universités du Triangle Azur. Cinq actes de mobilités ont eu lieu au semestre d'automne 2010. Les rectorats espèrent pouvoir amorcer progressivement le rapatriement dans les facultés des coûts, de l'organisation et de la gestion des échanges.

L'année 2010 aura également permis de mettre en place entre les 3 universités du Triangle Azur et l'Université de Fribourg une coordination de

l'enseignement du **français médiéval** qui exploite au mieux la complémentarité des spécialisations de chacun des sites universitaires dans le but d'enrichir l'offre d'enseignement proposée aux étudiants.

Si le terrain d'expression privilégié du Triangle Azur est l'enseignement, son périmètre s'étend également aux activités de recherche et à la réalisation de projets qui renforcent le dialogue entre le monde scientifique et la société.

Outre le large soutien au développement des programmes doctoraux organisés par la CUSO, le Triangle Azur a ainsi, en automne 2010, contribué à l'organisation et au financement d'un grand séminaire type 3^e cycle à vocation interdisciplinaire – **WKD Villars 2010** – dans le prolongement, et selon une formule novatrice, des symposiums WKD qui ont eu lieu en 2006 et 2008.

A l'occasion du XIII^e Sommet de la Francophonie qui a eu lieu à Montreux en octobre 2010, le Triangle Azur a également apporté son soutien aux **Etats généraux du français en Francophonie**, série de manifestations académiques qui ont eu lieu de juin à octobre 2010 sur les 3 sites des universités Azur.

Les départements et services

Département services et infrastructures

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département.

Technologies et systèmes d'information

Conformément au mandat 5 (accroissement de l'attractivité) du mandat d'objectifs 2009-2012, l'Université de Neuchâtel poursuit ses efforts afin d'offrir à l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique moderne et performante. Le réseau informatique universitaire profite également, directement ou indirectement, aux différents partenaires cantonaux de l'Université de Neuchâtel (Etat et Ville de Neuchâtel, Ecoles, CSEM, etc.).

Dans ce rapport succinct nous présentons les nouvelles réalisations mises à disposition de la communauté universitaire en 2010.

- **Gestion des études et des étudiants** : un nouveau portail web présentant les plans d'études et les descriptifs de cours aux étudiants a été développé. La notification officielle des résultats d'examens parvient désormais par e-mail aux étudiants.
- **Développements SAP** : la maquette d'un portail web sécurisé et d'accès facile, regrouper les différentes applications de consultation des données financières, a été réalisée. Une application permettant la facturation des photocopies effectuées par les différents collaborateurs des instituts et des services de l'Université de Neuchâtel a été créée. Enfin, une interface permettant l'enregistrement automatique dans les dossiers du personnel des changements liés à la nouvelle caisse de pension Prevoyance.ne a été mise en place.
- **Sécurité de l'infrastructure** : l'installation d'une nouvelle solution de gestion des fichiers, permettant de disposer d'un environnement complet de travail avec redondance totale des données sur deux sites distincts, a été mise en place. L'espace de stockage des fichiers a été augmenté afin de répondre immédiatement et favorablement aux demandes des utilisateurs dont les besoins de stockage de fichiers ne cessent de croître.
- **Virtualisation des machines** : cette nouvelle technologie 2010 permet une économie de matériel et de l'espace occupé dans les salles informatiques, de même que l'installation, le déploiement et la migration facile de machines virtuelles.

- **Développement d'un outil collaboratif** : ce nouvel outil permet de mettre en relation un groupe de personnes devant travailler ensemble et partager un espace commun (partage de fichiers, d'images, de calendrier, etc.).
- **Renforcement de l'infrastructure WIFI** : l'infrastructure WIFI a été renforcée afin d'autoriser chaque étudiant à se connecter dans les salles de cours. Les maisons des étudiants (Cadolles, Sablons et Champrevyres) ont été reliées à haute vitesse au réseau UniNE.
- **Développement du système Capucine** : le contrôle d'accès via les cartes capucines a été étendu aux bâtiments décentralisés. Désormais, le système est appliqué à l'ensemble du campus universitaire.
- **Système d'information WayTouch** : deux bornes tactiles ont été installées dans les bâtiments UniMail et Breguet 1. Ce nouveau système permet de diriger les visiteurs vers un collaborateur ou un local. Toutes les informations (identification des locaux, types de locaux) ainsi que les noms des collaborateurs proviennent de la base de données spatiale BILUNE.
- **Le système d'information LIS (Live Information System)** : le système a été amélioré, il permet désormais d'afficher des informations multiples provenant de plusieurs bases de données.
- **Autres réalisations** : un ingénieur web et multimédia a été engagé afin de pouvoir proposer de nouveaux services multimédia. Le centre multimédia continue d'améliorer son offre de matériel et de logiciels dans le domaine de la vidéo et de l'audiovisuel. Les administrateurs système sont depuis cette année regroupés dans un seul et même espace afin d'optimiser le support informatique mis à disposition des collaborateurs de l'Université de Neuchâtel. Tous les ordinateurs Dell sont désormais dotés d'une alimentation Green, c'est-à-dire économe en électricité.

Campus universitaire (bâtiments)

Conformément au mandat 6 (renforcement de l'identité et de la cohésion), l'Université de Neuchâtel a poursuivi ses efforts devant permettre à chaque faculté de s'identifier à un site principal, doté d'un bâtiment emblématique.

Dans cette idée, le bâtiment av. A.-L. Breguet 1 a été inauguré officiellement pour marquer son occupation par la Faculté de droit. Par ailleurs, plusieurs déménagements sont intervenus permettant, d'une part, d'optimiser les locaux mis à disposition de l'Université par l'Etat de Neuchâtel et, d'autre part, de libérer des surfaces et de réduire ainsi le montant des loyers versés à des tiers. La gestion des locaux des bâtiments a été réorganisée et s'appuie sur le système d'information BILUNE (Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel). Il est à noter également que plusieurs parkings extérieurs ont été réorganisés. Enfin, des travaux de mise en conformité ont été entrepris afin d'assurer une meilleure sécurité dans les locaux de la Faculté des sciences.

Bibliothèques

Conformément au mandat d'objectifs (mandat 9), l'Université de Neuchâtel a intensifié sa collaboration avec la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), de même qu'avec plusieurs autres partenaires. De nouvelles conventions de collaboration ont été conclues avec l'ensemble des partenaires du RBNJ.

Une réorganisation des bibliothèques est en cours afin d'assurer une plus grande proximité avec les facultés. La bibliothèque centrale de l'Université a étendu ses heures d'ouverture jusqu'à 22h00 et est devenue un lieu de travail ouvert à l'ensemble des étudiants de l'Université de Neuchâtel.

Des présentations à la recherche documentaire ont continué à être proposées afin de valoriser les ressources électroniques de l'Université de Neuchâtel dont l'offre a été élargie.

Immatriculations et mobilité

Conformément au mandat 5 (accroissement de l'attractivité), l'Université de Neuchâtel continue d'offrir aux étudiants de nouveaux choix académiques. Si les effectifs restent stables au niveau du bachelor, une forte croissance est constatée au niveau du master, notamment auprès de la Faculté des sciences économiques (introduction du master en développement international des affaires et du master en finance) et de la Faculté des sciences (malgré le départ de la physique, de l'Institut de microtechnique et d'une grande partie de la géologie). L'augmentation du nombre des inscriptions a été de 7% pour le semestre d'automne 2010-2011 et l'Université de Neuchâtel dénombre désormais environ 4'200 étudiants. Il convient encore de souligner le fort intérêt de candidats titulaires d'un bachelor étranger.

Enfin, afin que l'Université de Neuchâtel puisse participer au programme de formation européen Lifelong Learning (LLP), le service des immatriculations a préparé la candidature de l'Université de Neuchâtel, première étape vers une nouvelle gestion Erasmus.

Activités sportives

Conformément au mandat 5 (accroissement de l'attractivité), le service des sports de l'Université de Neuchâtel continue à encourager la communauté universitaire à la pratique régulière d'une activité sportive (1'600 membres, 56 disciplines sportives et 110 cours hebdomadaires proposés). Il est à noter que la participation des membres externes est en forte augmentation et qu'une convention de collaboration a été conclue avec la HE-Arc.

Département promotion et affaires académiques

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bernard Zuppinger, directeur du département.

Outre la conduite et l'analyse de différents dossiers de politique académique et de relations interinstitutionnelles pour le rectorat, menées par sa direction, les activités du département de la promotion et des affaires académiques (DPAA) se sont déployées autour des services qui le composent et qui permettent de structurer les efforts de visibilité de l'UniNE.

Service de promotion et développement (SPD)

Le service de promotion et développement inscrit ses activités dans la réalisation des objectifs du mandat d'objectifs 2009-2012, à savoir notamment le mandat 5 « Augmenter l'attractivité de l'Université » et le mandat 6 « Renforcer son identité et sa cohésion ». Dans ce contexte, d'importants projets ont été réalisés durant l'année 2010.

Augmenter l'attractivité

- L'accroissement de l'attractivité de l'Université de Neuchâtel a pu se mesurer à plusieurs reprises durant l'année 2010. Que ce soit à l'occasion des divers salons d'étudiants du printemps, notamment à Sierre, Lausanne et à Genève, mais également lors de présentations très appréciées de l'Université dans les lycées du canton de Neuchâtel, ainsi que d'autres cantons, notamment les cantons non universitaires. La présence de l'Université dans les lycées a été renforcée, connaissant l'importance que ce premier contact concret avec notre Alma mater représente pour les lycéens. De plus, l'Université a participé pour la première fois à un salon en Suisse alémanique à Baden.
- Des manifestations internes ont été partiellement réorganisées, en collaboration avec les facultés, afin de mieux répondre aux attentes des futurs étudiants (journée des Masters, activités de la rentrée ou encore séance informative « Midi Info », tenue cette année dans les murs du bâtiment principal, et permettant aux nouveaux étudiants de découvrir les nombreuses associations ainsi que les services proposés par l'UniNE). Point d'orgue de ces manifestations, la traditionnelle journée d'information des lycées (7 décembre). Celle-ci a réuni près de 800 participants de toute la Suisse, attirant de plus en plus de lycéens hors canton. Organisée désormais sur une pleine journée, elle a permis à nos visiteurs de découvrir le monde académique et d'assister à des présentations des facultés, des visites ou à des cours, voire à plusieurs activités grâce à la mise à disposition d'une ligne de bus spéciale, en collaboration avec les TN, reliant les sites d'UniLac à UniMail.

Renforcer l'identité et la cohésion

- L'évolution de l'identité visuelle de l'Université de Neuchâtel a été lancée en septembre, après plusieurs mois de développement avec les différents services et facultés. Ce projet majeur permet à l'Université de se doter d'une charte graphique digne de ce nom, de renforcer la cohérence de l'ensemble des développements graphiques de notre institution (papier à lettre, brochures, etc.) et d'améliorer le positionnement de l'UniNE tout en garantissant une visibilité maximale aux différentes entités de notre institution. Cette refonte a été l'occasion de repenser l'ensemble des brochures éditées par le SPD et de développer de nouveaux outils particulièrement adaptés aux besoins des nouveaux étudiants mais également à ceux des instituts lors de colloques,

comme par exemple le nouveau plan des sites universitaires.

- Ce renforcement de l'identité visuelle connaîtra un 2^e point culminant en mars 2011 avec le lancement du nouveau site Internet, dont le SPD a coordonné le développement avec le Sitel durant cette année. Une page dédiée à l'Université a également vu le jour sur le réseau social Facebook, favorisant ainsi un lien de proximité avec nos étudiants et futurs étudiants.
- Le SPD s'est également penché sur les articles promotionnels, soit en améliorant la qualité des articles existants, soit en proposant de nouveaux articles novateurs. Un premier t-shirt institutionnel a notamment été réalisé. Fruit d'une collaboration avec l'entreprise neuchâteloise Heidi.com, ce t-shirt a été lancé à la rentrée en septembre et a connu d'emblée un succès exceptionnel nécessitant une nouvelle production pour satisfaire la demande.
- Enfin, plusieurs partenariats ont pu voir le jour, notamment en lien direct avec le développement durable et la mobilité douce : easyswap, la plateforme d'échanges de biens et services Internet et NeuchâtelRoule, le service de prêt de vélos. Un partenariat avec l'espace bénévole de Festi'neuch a également été conclu. De plus, une collaboration plus soutenue s'est dessinée avec Tourisme neuchâtelois.

Welcome Desk

2010 a vu la création, grâce à des financements issus de programmes fédéraux, d'un guichet d'accueil destiné à faciliter l'intégration d'enseignants et chercheurs étrangers à l'UniNE. Un site internet, riche en informations utiles, a été élaboré. A terme, ce guichet aura pour tâche principale d'informer les chercheurs étrangers avant leur venue (seuls, en couple ou en famille) et de faciliter leur venue à l'UniNE, en étroite collaboration avec les instituts concernés.

Dies academicus

«Inciter, créer, former», le thème du Dies Academicus 2010 qui s'est tenu le 6 novembre à l'Aula des Jeunes-Rives a donné l'occasion au conseiller fédéral, M. Didier Burkhalter, au nouveau président du Conseil de l'Université, M. Dick Marty et au Conseiller d'Etat, M. Philippe Gnaegi, ainsi qu'au représentant des étudiants, M. Matthieu Lavoyer, d'exprimer leur confiance en notre institution devant plus de 400 invités du monde politique, économique et académique. Point d'orgue de cette cérémonie, la collation de doctorats honoris causa à quatre éminentes personnalités: le Père Eric de Rosny (FLSH) et les professeurs

Guy Lapalme (FS), Gilles Petitpierre (FD) et Roland Rust (FSE).

Université du 3^e âge (U3a)

L'Université du troisième âge de Neuchâtel (U3a) est un organe de l'UniNE, créé en 1977. En 2010, l'U3a comptait quelques 1'200 membres, répartis en cinq antennes régionales couvrant l'arc jurassien : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Porrentruy et Bienne. Elle y organise chaque année, entre octobre et avril, quelques 120 conférences, de même que sept ateliers. Durant la période estivale, elle a mis sur pied une douzaine d'excursions d'une demi à deux journées, ainsi que deux voyages culturels de plusieurs jours.

L'U3a est ouverte à tous les publics, universitaires ou non. Elle promeut la culture universitaire auprès d'un large public d'âinés et permet à l'UniNE de faire découvrir ses multiples facettes. Chaque année, entre 40 et 45 conférences sont dispensées par des enseignants et chercheurs de l'UniNE, provenant de toutes les facultés. L'U3a participe ainsi à la valorisation des activités uni-

versitaires, en interface entre l'Université et la Cité.

Formation continue

Le service central de formation continue a fermé ses portes en juillet 2010. La responsabilité administrative des programmes de formation continue est confiée depuis lors aux facultés. Par cette décision, le rectorat tend à améliorer l'efficacité de la gestion et le dynamisme de l'offre de formation. L'introduction du système CAS-DAS-MAS, corollaire de la réforme de Bologne, a en effet consacré depuis quelques semestres le rôle fondamental des facultés dans l'élaboration des programmes et l'approbation des règlements et plans d'études. Une commission de coordination composée d'un représentant de chaque faculté et présidée par le directeur du DPAA, a été mise sur pieds, afin de s'assurer de la cohérence de l'offre globale ainsi que de sa promotion, tout en menant une réflexion de fond sur l'organisation générale de la formation continue à l'UniNE.

Service juridique

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, responsable du service.

Bref rapport concernant l'année 2010

Comme chaque année, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des facultés et des services du domaine central, en particulier des ressources humaines, a été une des activités principales du service juridique.

Au niveau législatif, plusieurs règlements existants ont été modifiés, dans un souci d'adaptation à la pratique. On peut citer, par exemple, la modification du règlement concernant l'admission à l'Université des personnes non titulaires d'une maturité gymnasiale, qui a débouché sur un assouplissement des conditions d'admission. Sous l'impulsion et la direction du secteur valorisation de la recherche, le service juridique collabore à l'élaboration d'un projet de nouveau règlement des fonds de tiers.

Au niveau des ressources humaines, les litiges ayant débouché sur des procédures n'ont, fort

heureusement, pas augmenté. On compte à l'heure actuelle trois procédures de recours contre des décisions du rectorat. Deux sont nouvelles et pendantes devant le DECS et une, datant de l'année dernière, est pendante devant le Tribunal administratif, le DECS ayant rejeté une première fois un recours. Par ailleurs, le Tribunal administratif vient de rejeter le recours d'un collaborateur contre une suppression de poste, estimant que les critères retenus par l'Université pour justifier le licenciement n'étaient pas arbitraires.

Le nombre de recours d'étudiants ou de candidats aux études a fortement augmenté : 31 recours ont été déposés durant l'année écoulée, dont onze contre des décisions du service des immatriculations, notamment contre des décisions de refus d'admission. Deux procédures disciplinaires à l'encontre d'étudiants se sont soldées par un renvoi de l'Université. Et, pour la première fois, une action en responsabilité a été intentée par un étudiant contre l'Université. Celle-ci est pendante.

Service de presse et communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad Cléménçon, responsable du service.

Le service de presse et communication gère la communication externe et interne de l'Université en accord avec la stratégie approuvée par le rectorat. Une mission qui coïncide avec les points 4, 5 et 6 du mandat d'objectifs.

Le SPC a pour mission, à l'externe, de développer la notoriété de l'Alma mater et de promouvoir une image positive et cohérente de l'Université de Neuchâtel. A l'interne, il a pour mission d'informer la communauté universitaire pour permettre aux professeurs, aux étudiants et aux collaborateurs de s'identifier à l'institution et de se sentir impliqués dans son fonctionnement. Une mission qui recoupe les mandats 4 (Incitation à la valorisation de la recherche), 5 (accroissement de l'attractivité) et 6 (renforcement de l'identité et de la cohésion) du mandat d'objectifs 2009-2012.

Valorisation de la recherche et attractivité

En ce qui concerne la communication externe, la recherche et l'enseignement sont mis en valeur soit par le biais des médias soit directement auprès du public.

Médias

A l'intention des médias, le SPC a organisé sept conférences de presse ou points presse, diffusé 68 *communiqués de presse* et envoyé de nombreuses invitations à la presse pour les conférences et colloques organisés par les facultés et les instituts. Des manifestations qui, par ailleurs, sont répertoriées dans *l'agenda* en ligne de l'Université mais aussi dans *Sortir.ch*, *l'agenda du Temps* et de la TSR et dans *tempslibre.ch*, *l'agenda culturel de la Suisse romande*.

Les résultats de ces contacts sont mesurables. Ainsi durant l'année 2010 ce sont près de 2'000 occurrences (articles ou émissions parlant de l'Université de Neuchâtel) qui ont été recensées. On peut retrouver ces articles dans la *revue de presse* en ligne de l'UniNE.

A relever que le partenariat qui a démarré fin 2009 entre la TSR et les universités du Triangle Azur a été fructueux en 2010. En étroite collaboration avec le SPC, *TSR découverte* a lancé huit grands dossiers pédagogiques concernant des recherches de l'UniNE et a réalisé de nombreux

interviews avec nos chercheurs. Ces chercheurs ont ensuite été très souvent appelés dans les différentes émissions de la TSR et de la RSR à titre d'experts contribuant ainsi à la notoriété de l'Université de Neuchâtel.

Paradoxalement communiquer c'est parfois aussi se taire. Et expliquer pourquoi on se tait. Ainsi, après la diffusion du *communiqué* du Conseil d'Etat et du Conseil de l'Université, le 28 septembre, qui annonçait le lancement d'une analyse interne et externe sur la gestion de l'Université suite à la suppression de la fonction de directeur des finances et des ressources humaines, le SPC a dû répondre à maintes reprises aux médias que rien ne pouvait être divulgué avant la publication des résultats de ces analyses – et avant la fin des procédures en cours. Résultats qui tomberont au début de 2011.

Public

Cinq dossiers *UniNews* ont paru durant cette période, diffusés à quelque 4'000 exemplaires. Le grand public a également été invité à huit *Cafés scientifiques* et cinq séminaires *Mathématiques et sociétés* soutenus par le SPC.

Renforcement de l'identité et de la cohésion

En ce qui concerne la communication interne, la communauté universitaire a été informée par le biais de nombreux messages transmis par le SPC, par les affiches diffusées sur les écrans plasmas (quelque 125 affiches créées par le SPC) et par *Trait d'Union*, la newsletter de l'Université, qui a paru 9 fois en 2010.

Changements dans le service

Colette Gremaud, rédactrice, est revenue en avril après un congé maternité de 6 mois. Son remplaçant durant cette période, Igor Chlebny, a été engagé à 30% par le SPC ce qui devrait permettre au service de ne plus faire appel à des mandats externes. En juillet, un déménagement a permis au service de se regrouper dans trois bureaux voisins, au deuxième étage du rectorat, occupant ainsi un espace optimal, fonctionnel et cohérent.

Secrétariat général

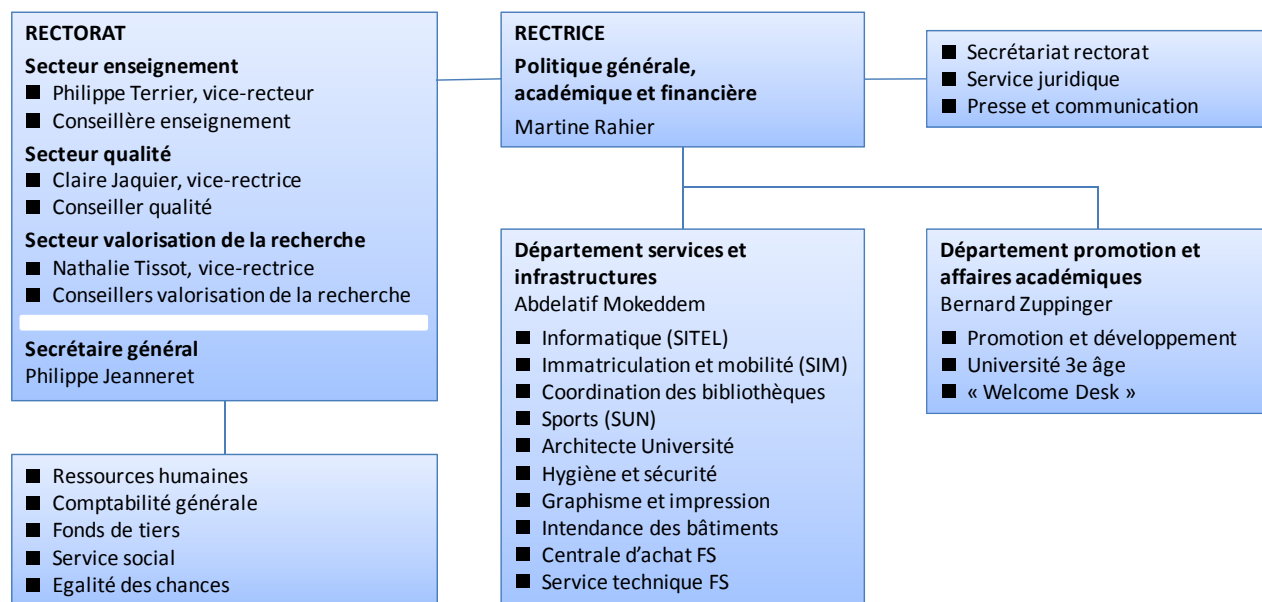
Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

Réorganisation du domaine central

Depuis son entrée en fonction et compte tenu de la situation économique, le rectorat a été amené à envisager toutes les sources d'économies possibles. Il a ainsi été contraint de différer en large partie la réalisation du plan d'intentions, ainsi qu'à reporter dans le temps les nominations en cours qui ont même, pendant une période, été gelées. Les mesures se sont étalées durant toute l'année 2009 et ont conduit, en 2010, à une nouvelle organisation de la formation continue, avec la suppression du service central en impliquant davantage les facultés. Cela n'a cependant pas suffi et le rectorat a été contraint d'examiner différentes mesures complémentaires et pérennes d'écono-

mies structurelles. Le souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel, a guidé sa réflexion. Afin d'éviter les doublons, la fonction de directeur administratif a été supprimée et les bureaux sous sa responsabilité ont été transformés en services : service des ressources humaines (SRH), service de la comptabilité générale (SCG) et service des fonds de tiers (SFT). Ils sont rattachés au secrétaire général qui coordonne les activités et supervise le contrôle interne. Le rôle stratégique de la fonction de la rectrice (politique générale, académique et financière) a été mis en évidence et l'aspect stratégique clairement séparé de l'aspect organisationnel.

L'organigramme du rectorat et des services administratifs se présente désormais de la manière suivante :



En plus des trois secteurs privilégiés que sont l'enseignement, la qualité et la valorisation de la recherche, chacun entre les mains d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur, le rôle stratégique de la fonction de la rectrice est ainsi mis en évidence.

La « Politique générale » regroupe la gestion stratégique des ressources humaines et le département « Services et infrastructures ».

La « Politique académique » quant à elle prend en charge la planification des ressources humaines académiques et le département « Promotion et affaires académiques ».

La « Politique financière » enfin englobe la comptabilité Etat ainsi que la gestion des fonds de tiers.

Service des ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Antoinette De Rosa, responsable du service des ressources humaines.

Bref rapport concernant l'année 2010

Durant l'année 2010, le service des ressources humaines s'est notamment attelé aux activités suivantes :

- utilisation systématique et automatique de documents édités dans SAP (lettre de renouvellement, envoi de droit ou d'accompagnement, envoi par courriel, tableau de bord de suivi de quotas académique, etc.) pour le renouvellement académique des assistants et contrats de droit privés, etc.

- développement et description de processus, procédures et instructions de travail (assurance qualité, 18 processus complets d'activités RH) ; mise à jour continue des documents lors de changement de bases légales et/ou instructions diverses
- identification des processus de contrôle dans le cadre du système de contrôle interne (analyses, applications et adaptations)
- amélioration continue des outils de gestion et formulaires à disposition des facultés et des services (ordre de paiements de salaire occasionnel, honoraires, contrats, etc.)
- gestion des ressources humaines pour plus de 1'300 dossiers SAP-RH.

Service de la comptabilité générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Denis Boillat, responsable du service de la comptabilité générale.

Bref rapport concernant l'année 2010

Durant l'année 2010, le budget Etat de fonctionnement de l'Université s'élevait à 50.3 millions de francs composé de la manière suivante : enveloppe de 48.1 millions de francs (budget 2010 de l'Etat) à laquelle il convient d'intégrer la réserve de 2.2 millions de francs, affectée au budget 2010, et constituée au bouclage des comptes 2009 conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat (ACE du 20.05.2009). Ce résultat n'a pu être atteint que grâce à une gestion efficiente et à d'importantes restrictions dans le fonctionnement de l'Université (par exemple, en limitant à 60% le redéploiement des facultés, pourtant ratifié par le Grand Conseil dans le cadre du mandat d'objectifs 2009-2012). Une économie pérenne de 2 millions de francs a donc été réalisée grâce à des mesures structurelles. *En 2010, l'Université s'est engagée à réaliser une seconde économie pérenne de 1 million de francs* (grâce principalement à des mesures structurelles touchant le domaine central). Il convient cependant de noter qu'aller au-delà des mesures prises conduirait à un démantèlement de l'Université.

Le budget de l'Etat attribué à l'UniNE a été respecté ; il s'est clôturé par une amélioration comptable de plus de 6.6 millions de francs qui peut être répartis de la manière suivante :

- **causes exogènes** : environ 3.2 millions de francs d'améliorations liées à des facteurs externes
- **causes endogènes** : environ 3.4 millions de francs d'améliorations liées à la gestion de l'UniNE.

Améliorations liées à la gestion de l'UniNE

Les 3.4 millions de francs d'améliorations liées à la gestion de l'Université se répartissent de la manière suivante :

- économies sur les subventions de l'Etat à l'UniNE d'environ 1.6 million de francs comprenant l'effort citoyen générant une économie pérenne de 1 million de francs ainsi qu'une amélioration pour 2010 de 0.6 million de francs provenant d'une part de délais de carence et, d'autre part, de réduction des BSM
- augmentation des subventions intercantionales (AIU) consécutives à l'évolution favorable du nombre des étudiants en provenance des autres cantons, pour un montant d'environ 1.75 million de francs, et destinées à l'amélioration indispensable du taux d'encadrement
- part de l'augmentation des subventions fédérales (LAU) liée à des causes endogènes, estimée à 0.05 million de francs.

A noter que, conformément à l'ACE du 23.06.2010, une réserve d'environ 2.8 millions de francs, affectée au budget 2011 en complément à l'enveloppe octroyée, a été constituée.

Activités nouvelles

Durant l'année 2010, les activités suivantes sont notamment venues s'ajouter aux tâches du service de la comptabilité générale :

- intégration dans les comptes 2009 de la fortune de l'Université dans les comptes consolidés de l'UniNE

Service des fonds de tiers

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Henchoz, responsable du service des fonds de tiers.

Bref rapport concernant l'année 2010

Durant l'année 2010, le service des fonds de tiers (SFT) a géré plus de 718 projets, sous-projets compris. Comme chaque année, certains projets du Fonds national suisse (FNS) se sont terminés alors que d'autres se sont ouverts. Au final, c'est une augmentation effective de 15 projets que le service des fonds de tiers a géré. L'enveloppe financière globale s'élève à 28'792'824.73 francs.

Union européenne (UE)

Actuellement neuf projets UE FP7 sont gérés au SFT dont trois ouverts en 2010, pour un montant total sur trois ans de 867'320 euros, soit environ 1'127'000 francs.

Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social.

Aide sociale et financière : mission essentielle du service

Le service social a pour mission d'aider les étudiants en difficultés à poursuivre leurs études dans des conditions acceptables sur le plan financier, et de les renseigner en matière d'assurances sociales, de bourses, de permis de séjour, de santé, de conflits.

Grâce au fonds d'aide sociale, le service est intervenu pour un montant total de 174'182.50 francs afin de répondre à des frais imprévus (santé, perte de revenus, etc.), et de palier parfois au manque de ressources lorsque les parents ou les garants officiels ne remplissent plus leurs rôles.

- mise en place d'une première étape visant à instaurer, au sein de l'Université, un contrôle interne répondant aux normes fédérales
- réorganisation comptable de la gestion de la formation continue sous l'égide des facultés.

Fonds national suisse (FNS)

Chaque année de nouveaux subsides du FNS sont octroyés aux professeurs et gérés au SFT.

Le FNS a mis en ligne de nouveaux projets de recherche appelés SwissCore ; ils sont toujours établis avec un partenaire étranger. Depuis 2010, le SFT gère cinq projets SwissCore (deux en Faculté des sciences, deux en Faculté des sciences économiques et un en Faculté de droit).

Pour trois des cinq projets, les professeurs de l'UniNE sont « leaders » alors que dans les deux autres cas ils sont « partners ».

La gestion financière des projets SwissCore en tant que « leaders » diffère de la gestion des subsides FNS courants.

Grâce à d'autres fonds de l'Université, le service a soutenu plusieurs étudiants pour un montant de 49'500 francs, en participant au financement de projets liés à leurs études (travail de terrain, etc.).

Accueil des boursiers de la Confédération : l'attractivité de l'UniNE se confirme

Depuis 2 ans, le nombre des boursiers reçus à l'UniNE est en nette hausse : en 2010, nous avons accueilli dans ce cadre 24 étudiants, en collaboration avec le professeur Kilian Stoffel, délégué de l'Université à la commission fédérale des bourses. Les rapports finaux confirment la satisfaction des boursiers quant à la qualité des enseignements, des moyens d'études mis à disposition, de la disponibilité des professeurs et du service d'accueil.

Crèche Vanille-Fraise : nouvelle dynamique

Grâce à la nouvelle directrice, Mme Alicia Gomes Da Silva, divers réaménagements visant à l'amélioration de l'accueil et du fonctionnement ont été mis en place. Le service social soutient la directrice dans son action, fait le lien entre la crèche Vanille-Fraise et l'Université, et supervise le budget et les comptes.

Gestion des conflits : confidentialité et prévention

Depuis l'adoption en janvier 2010 du nouveau *règlement relatif à la gestion des conflits au sein de la communauté universitaire*, le médiateur externe peut être contacté directement par tout

membre de la communauté universitaire. Ce système plus ouvert répond aux exigences de confidentialité, et renforce la crédibilité des personnes de contact internes qui ne sont plus le seul recours en cas de conflit.

Le médiateur a présenté son action aux doyens et aux chefs de départements. Il se tient à disposition pour des séances de formation/information au sein des diverses entités.

Une nouvelle brochure, ainsi qu'un nouveau site web sont à disposition de la communauté universitaire.

Egalité des chances

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Le Fort, responsable du service égalité de chances.

En 2010, le service de l'égalité des chances a soutenu la relève académique féminine avec plusieurs programmes de mentorat, en collaboration avec les universités de Suisse latine : *StartingDoc* (4^e volée) pour les doctorantes débutantes, le *Réseau Romand de Mentoring* (6^e programme) pour les doctorantes avancées et les post-doctorantes et le programme de formation continue *REGARD* (4^e édition) avec un cours donné à l'UniNE. Le service est par ailleurs responsable du projet *Plateforme relève*, un portail internet destiné à la relève académique. Il partici-

pe aussi au projet régional de *Relocation and Dual Career Support* et a dans ce cadre contribué à la création du *Welcome Desk* de l'UniNE.

Le service a également distribué des subventions Egalité aux femmes de la relève UniNE pour des projets académiques et a financé des demi-années sabbatiques pour le corps intermédiaire féminin. Il a aussi soutenu un cours sur l'égalité et le droit dans le cadre du projet *Mentoring basé sur la pratique de l'enseignement*.

Pour les familles de l'UniNE, le service de l'égalité des chances a organisé cinq camps pour une centaine d'enfants âgés entre 5 et 14 ans ainsi que la fête de Noël pour les enfants.

Annexes

Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

Titres et diplômes – Evolution sur cinq ans	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010
Lettres et sciences humaines	150	161	281	387	419
■ Bachelors	–	24	115	197	207
■ Masters	–	–	7	22	90
■ Licences	74	77	81	100	56
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	17	3	20	19	9
■ Doctorats.....	6	10	13	15	12
■ Certificats d'études supérieures	13	8	7	9	10
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	3	3	1	2	1
■ Certificats d'études françaises (ILCF)	28	25	29	16	29
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)..	9	11	8	7	5
Sciences	198	225	225	197	158
■ Bachelors	79	87	87	75	52
■ Masters	47	63	79	66	70
■ Licences et diplômes.....	19	13	6	3	–
■ Doctorats.....	41	50	47	53	33
■ Post-grades : Certificats / Diplômes / MAS	12	12	6	–	3
Droit	147	155	134	158	169
■ Bachelors	56	63	58	71	68
■ Masters	13	44	40	55	63
■ Licences	48	16	4	2	4
■ Doctorats.....	3	3	3	4	5
■ Diplôme de formation continue en droit.....	–	–	–	1	–
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport.....	27	29	29	25	29
Sciences économiques	129	125	136	109	140
■ Bachelors	37	41	43	45	41
■ Masters	–	18	39	49	93
■ Licences	80	39	29	2	2
■ Doctorats.....	1	3	3	8	3
■ Certificats post-grade en statistique	2	2	2	–	–
■ Diplômes post-grade en statistique	7	22	20	5	–
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences.....	1	–	–	–	1
■ Certificat de formation continue.....	1	–	–	–	–
Théologie	9	2	4	9	3
■ Masters	–	–	4	3	2
■ Licences	7	2	–	2	–
■ Doctorats.....	2	–	–	2	1
■ Certificats d'études supérieures	–	–	–	2	–
Certificats d'éducation physique (CEP)	1	–	12	5	4
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	12	18	20	14	8
Total UniNE	646	686	812	879	901

Titres et diplômes décernés en 2010

Les titres décernés en 2010 ont été obtenus dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2009-2010 et pour la plupart remis lors des cérémonies de remise des diplômes qui ont eu lieu les 18, 24, 25 et 26 novembre et le 1^{er} décembre 2010.

Lettres et sciences humaines	419
■ Baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines	207
■ Maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines	72
■ Maîtrise universitaire en études muséales	3
■ Maîtrise universitaire en logopédie	15
■ Licence ès lettres et sciences humaines	56
■ Diplôme d'orthophonie-logopédie	9
■ Doctorat en sciences humaines et sociales	8
■ Doctorat ès lettres	4
■ Certificat de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation	1
■ Certificat d'études supérieures en français moderne	1
■ Certificat d'études supérieures en géographie	1
■ Certificat d'études supérieures en histoire	2
■ Certificat d'études supérieures en ethnologie	4
■ Certificat d'études supérieures en journalisme et communication	2
■ Certificat d'études françaises de l'institut de langue et civilisation françaises	29
■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	5
Sciences	158
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en biologie	22
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques	11
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en physique	2
■ Baccalauréat universitaire ès sciences en sciences de la Terre (BeNeFri)	9
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en biologie et ethnologie	6
■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en sciences et sport	2
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biogéosciences	13
■ Maîtrise universitaire ès sciences en biologie des parasites et écoéthologie	29
■ Maîtrise universitaire ès sciences en hydrogéologie	14
■ Maîtrise universitaire ès sciences en informatique (BeNeFri)	5
■ Maîtrise universitaire ès sciences en mathématiques	4
■ Maîtrise universitaire ès sciences en micro- et nanotechnologies	1
■ Maîtrise universitaire ès sciences en physiologie et écologie des plantes	3
■ Maîtrise universitaire ès sciences en sciences de la Terre (BeNeFri)	1
■ Doctorat ès sciences	33
■ MAS – Master of Advanced Studies en hydrogéologie	3

Droit	169
■ Baccalauréat universitaire en droit	68
■ Maîtrise universitaire en droit	52
■ Maîtrise universitaire bilingue en droit	11
■ Licence en droit	4
■ Doctorat en droit	5
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du Sport	29
Sciences économiques	140
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation économie politique	13
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation management	24
■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques, orientation systèmes d'information	4
■ Maîtrise universitaire en développement international des affaires	31
■ Maîtrise universitaire en finance, orientation analyse financière	10
■ Maîtrise universitaire en journalisme	8
■ Maîtrise universitaire en psychologie, orientation psychologie du travail	24
■ Maîtrise universitaire en sciences économiques, orientation économie publique	5
■ Maîtrise universitaire en statistique	6
■ Maîtrise universitaire en systèmes d'information	9
■ Licence en psychologie du travail	1
■ Licence ès sciences sociales	1
■ Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	3
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences	1
Théologie	3
■ Maîtrise universitaire en théologie	2
■ Doctorat en théologie	1
Sport	4
■ Certificat d'éducation physique	4
Interfacultaire	8
■ Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales	8
Total général	901

Prix académiques décernés en 2010

En 2010, lors des cérémonies de remise des diplômes, 29 étudiants et une enseignante ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

Faculté des lettres et sciences humaines

Prix Jean-Pierre Jéquier

Désireux de perpétuer le souvenir de leur fils, professeur d'archéologie préhistorique, M. et Mme Jean Jéquier ont fait à la Société académique une donation en vue de la création d'un fonds Jean-Pierre Jéquier pour des travaux méritants en archéologie préhistorique intéressant la région neuchâteloise.

Lauréat : Monsieur Jakob Bastien

Pour son mémoire de licence intitulé « L'industrie lithique de Wadi El-Arab (Soudan), entre mésolithique et néolithique en Nubie ».

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.

Lauréates

Madame Tissot Joane

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.86 à son master.

Madame Vienne Eloïse

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.76 à son master.

Madame Bodenmann Laurence

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.67 à sa licence ès lettres et sciences humaines.

Prix d'Excellence de la Société Académique Neuchâteloise

Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du bachelor.

Lauréats

Madame Baehler Eva

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines intitulé : « Analyse du récit fantastique dans le Manuscrit trouvé à Saragosse : une initiation au jeu de la lecture ».

Madame Frésard Caroline

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines intitulé : « Les latinismes et leur correction dans Les Angoysses douloureuses qui procèdent d'amours d'Hélisenne de Crenne, 1538-1560 ».

Monsieur Lavoyer Matthieu

Pour son travail de baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines intitulé : « Entre génie politique et démonologie drastique. Approche de l'œuvre déconcertante de Jean Bodin (1529-1596) ».

Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Fondation du Jubilé du Credit Suisse Group octroie annuellement un prix à un enseignant qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se trouve en début de carrière et se signale par l'excellence de son enseignement ainsi que par l'intérêt de sa vision pédagogique.

Lauréate : Madame **Marion Fresia**

Le prix 2010 « Credit Suisse Award For Best Teaching » est attribué à Mme Marion Fresia, professeure assistante à la Faculté des lettres et sciences humaines, pour la qualité de son enseignement dans le domaine de la socio-anthropologie du développement. Forte de son expérience de terrain, Mme Marion Fresia introduit les étudiants aux problématiques actuelles du développement et travaille avec eux les questions méthodologiques et éthiques que pose l'étude de conditions sociales exceptionnelles. Son enseignement témoigne d'un investissement personnel et pédagogique remarquable pour favoriser la participation active des étudiants et leur donner aussi accès à des lieux de stages très formateurs, en cours d'études.

Prix Bijoux Bonnet

Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou a pour but de récompenser un travail remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance ; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Lauréate : Madame **Tissot Joane**

Pour son travail de mémoire intitulé : « L'envers de l'écriture. Figurations de l'indicible chez Marguerite Duras ». Note obtenue : 6.

Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancien professeur de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréats

Madame **Géraldine Zumwald**

Pour son mémoire de licence en linguistique intitulé « Traiter la diversité des formes interrogatives en français : apports et limites de l'approche variationniste ». Note obtenue : 6.

Monsieur **Bernt Frenkel**

Pour son mémoire de licence, en français moderne intitulé « Les relations texte-musique dans la chanson. A travers cinq albums francophones contemporains ». Note obtenue : 6.

Faculté des sciences

Prix Landry

Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences, ayant terminé leurs études avec distinction, à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant de moins de 28 ans au moment de l'obtention du titre, qui a obtenu une note moyenne de 5,50 au moins.

Lauréate : Madame **Jaussi Marion**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.82 aux examens de bachelor.

Prix Ernest Leuba

En mémoire de leur fils Ernest Leuba, étudiant en médecine, décédé en montagne à l'âge de 21 ans, Mme Esther Leuba, docteur en médecine, et le Dr Edouard Leuba ont fait un don à l'Université afin qu'un prix puisse être décerné à un étudiant en médecine. Le prix est délivré au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note 5,50.

Lauréats

Monsieur **Andenmatten Simon**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.50 aux examens de médecine.

Monsieur **Carrard Justin**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.75 aux examens de médecine.

Monsieur **Haefliger David**

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.75 aux examens de médecine.

Prix Guébard-Séverine

Désireux d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébard-Séverine (1848-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, l'Observatoire cantonal et l'Institut de géologie, avec le bienveillant appui de Mme Janice Fehlmann, de Saint-Blaise, constituent un fonds Guébard-Séverine. Ce fonds est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréate : Madame Montcoudiol Nelly

Pour son travail de master en hydrogéologie intitulé « Modélisation du site de Lyss et devenir de la pollution aux solvants chlorés ». Note obtenue : 5.5.

Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, l'entreprise Syngenta Crop Protection Monthey SA a institué un prix qui est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Institut de chimie.

Lauréate : Madame Hoang Thi Nhu Y

Pour son travail de thèse de doctorat en chimie intitulé « Synthèse et caractérisation de fullérodendrimères liquides-cristallines: influence de la chiralité et application dans le photovoltaïque ».

Prix J.-L. Crélerot

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences, un fonds destiné à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytotaxonomie et la biosystématique.

Lauréate : Madame Herrmann Coralie

Pour son travail de Master en biologie des parasites et écoéthologie intitulé « Infection by *Borrelia burgdorferi* sensu lato influences *Ixodes ricinus* survival under challenging climate conditions ». Note obtenue : 6.

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué un Prix Louis Paris destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir : biochimie végétale, microbiologie, phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'UniNE.

Lauréat : Monsieur Bueche Matthieu

Pour son travail de master en Biogéosciences intitulé « Facteurs influençant la dynamique de la diversité des communautés microbiennes », note obtenue : 6.

Prix Henri Spinner

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, le Prix Henri Spinner récompense des travaux originaux de botanique, méritant publication.

Lauréat : Monsieur **Staehli Alessandro**

Pour son travail de master en biogéosciences intitulé « Description et reconstitution de l'évolution paysagère récente d'une zone alluviale subalpine (Gasterntal, BE, Suisse) ». Note obtenue : 6.

Faculté de droit

Prix Jean-Claude Crosetti

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, Monsieur Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Les destinataires du Prix Jean-Claude Crosetti sont des étudiant-e-s en fin de maîtrise. Les candidat-e-s doivent avoir terminé leur mémoire de maîtrise. La prestation peut être collective ou individuelle.

Lauréate : Madame **Schumacher Caroline**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne à sa maîtrise en droit. Moyenne générale obtenue : 5.79.

Prix UniNext

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréat : Monsieur **Gretillat Jonathan**

Pour son travail de master intitulé « Démocratie directe et Etat de droit en conflit : le peuple souverain peut-il impunément violer le droit supérieur » ? Note obtenue 6.0.

Faculté des sciences économiques

Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'UniNE, l'entreprise DE Planification SA a institué Le Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière. Il a pour but de récompenser un étudiant ou une étudiante de Master dans le domaine de l'analyse financière. Seul un travail ayant obtenu la note de 5.5 ou plus peut faire l'objet de la procédure de sélection.

Lauréats

Madame **Doan Huyen Chau**

Pour son mémoire intitulé « Valuation differences between foreign firms and comparable U.S. firms with listings in the U.S stock exchange ». Note obtenue : 5.5.

Monsieur **Tschanz Stephan**

Pour son mémoire intitulé : « The Timing Performance of Local versus Foreign Mutual Fund Managers: An Analysis of Market, Volatility and Joint Timing ». Note obtenue : 5.5.

Prix de l'Express (Journalisme)

La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser : soit l'étudiant-e qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ; soit l'étudiant-e qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréats

Madame **Hochstrasser Sandrine**

Pour la meilleure moyenne du Master en journalisme. Note obtenue 5.33.

Monsieur **Richard Etienne**

Pour son mémoire intitulé « Le pays des coureurs : dans la foulée des Kenyans ». Note obtenue : 6.0.

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant trait à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréate : Madame **Dreyer Gaëlle**

Pour son mémoire de master en sciences économiques, orientation économie publique intitulé « Analyse des déterminants du choix de la franchise dans l'assurance-maladie de base en Suisse ». Note obtenue : 5.5.

Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser un-e étudiant-e terminant son Master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréate : Madame **Heyer Virginie**

Pour son rapport de stage durant la session de janvier 2010 sur la « Réalisation d'un plan marketing sur la Chine (région de Shanghai en priorité) pour les biens d'investissement machines-outils, mandaté par l'entreprise Schaublin Machines SA ». Note obtenue : 6.

Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences économiques et Sociales (SNSSES)

La Société neuchâteloise des Sciences économiques et sociales attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréate : Madame **Zingg Aline**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne au Bachelor en sciences économiques. Note obtenue : 5.77 – Mention excellent.

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréate : Madame **Moulin Emilie**

Pour son mémoire intitulé « La gestion de l'information au travail : recherche exploratoire sur l'utilisation de l'espace de bureau », avec une note de 6.0.

Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	SA 06-07	SA 07-08	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11
Total	3'789	3'727	3'826	4'087	4'217
dont étudiantes	2'067	2'107	2'195	2'407	2'495
%	55	56	57	59	59

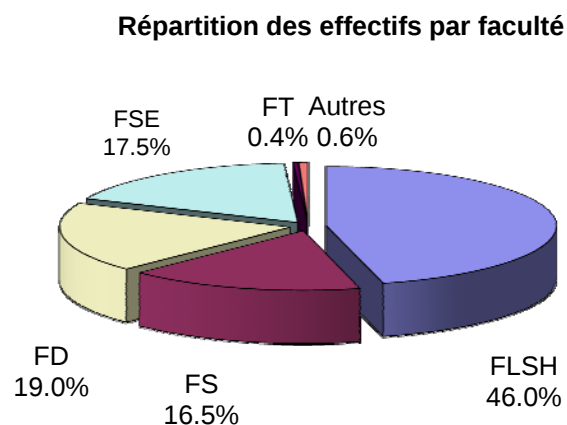
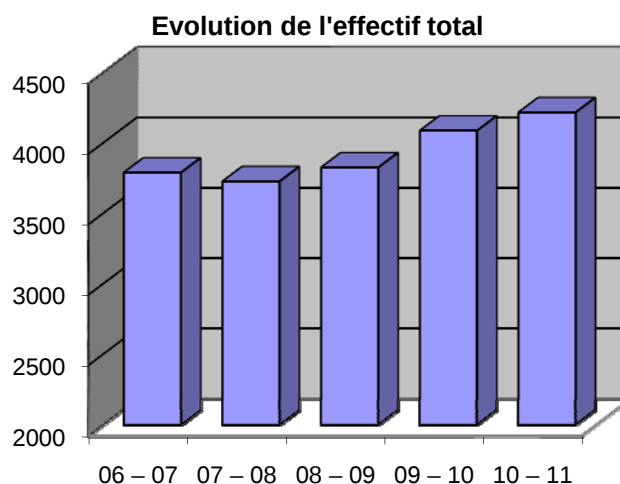
Effectifs des étudiants par faculté

	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Lettres et sciences humaines	1'654	1'712	1'801	1'927	1'941
Sciences	904	801	722	703	697
Droit	578	563	617	699	803
Sciences économiques	452	457	541	625	736
Théologie	25	23	22	15	15
Sport : Certificats / Attestation	22	24	22	21	18
Licence interfacultaire	67	46	33	17	7
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	87	101	68	80	–

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- FLSH : stabilité par rapport à 2009-2010 et +17.4% par rapport à 2006-2007
- FS : stabilité par rapport à 2009-2010 et -22.9% par rapport à 2006-2007 (plus d'admission dès 2008-2009 pour des études en physique, microtechnique, chimie et sciences de la Terre)
- FD : +14.9% par rapport à 2009-2010 et +38.9% par rapport à 2006-2007
- FSE : +17.8% par rapport à 2009-2010 et +62.8% par rapport à 2006-2007
- FT : stabilité par rapport à 2009-2010 et -40% par rapport à 2006-2007
- Suite à la convention de double immatriculation passée en 2010 entre la HEP BEJUNE et l'UniNE, les étudiants ne sont plus inscrits à l'UniNE pour le certificat préparatoire à la formation d'enseignants.

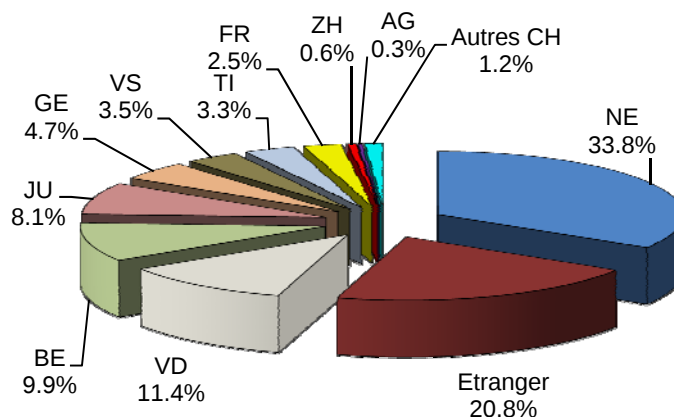


Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 10-11		TOTAL 10-11		Différence
AG	2	0.2%	12	0.3%	-0.1%
AR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
BE	92	9.3%	418	9.9%	-0.6%
BL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
BS	3	0.3%	8	0.2%	0.1%
FR	29	2.9%	105	2.5%	0.4%
GE	59	6.0%	199	4.7%	1.3%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	0	0.0%	4	0.1%	-0.1%
JU	73	7.4%	343	8.1%	-0.7%
LU	4	0.4%	10	0.2%	0.2%
NE	283	28.6%	1'424	33.8%	-5.1%
OW	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
SG	5	0.5%	8	0.2%	0.3%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	1	0.1%	9	0.2%	-0.1%
SZ	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
TG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
TI	34	3.4%	140	3.3%	0.1%
UR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
VD	147	14.9%	479	11.4%	3.5%
VS	49	5.0%	147	3.5%	1.5%
ZG	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
ZH	2	0.2%	24	0.6%	-0.4%
Etranger	204	20.6%	877	20.8%	-0.1%
TOTAL	988	100.0%	4'217	100.0%	0.0%

Provenance de l'ensemble des étudiants UniNE



Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les 2 semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

Mobilité OUT : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université

	05 – 06	06 – 07	07 – 08	08 – 09	09 – 10
ERASMUS ¹	33	38	46	38	33
Mobilité CH	10	6	7	5	10
CREPUQ ²	1	1	1	4	5
Conventions	4	4	9	8	11
Mobilité libre	7	7	8	8	7
Total mobilité OUT	55	56	71	63	66

Mobilité IN : étudiants en provenance d'une autre université pour un ou deux semestres

	05 – 06	06 – 07	07 – 08	08 – 09	09 – 10
ERASMUS ¹	48	48	43	37	61
Mobilité CH	32	17	40	51	22
CREPUQ ²	3	1	–	2	5
Conventions	7	7	1	5	6
Mobilité libre	3	1	9	8	9
Total mobilité IN	93	74	93	103	103

Retraites, démissions et décès de professeurs

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

Professeurs honoraires

- Pierre-André Wessner, professeur ordinaire, Faculté de droit
- Pierre-Luigi Dubied, professeur ordinaire, Faculté de théologie

Démission

- Marina Laganaro, professeure assistante, Faculté des lettres et sciences humaines

Décès

- Jacques Bonanomi, professeur honoraire de la Faculté des sciences (01.04.2010)

¹ Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

² Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Tableau de nomination des professeurs

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
FLSH	Sciences de l'éducation	PO	Nomination : 28.06.2010 Entrée en fonction : 01.11.2010	Antonio Iannaccone
	Logopédie	PO	Nomination : 26.04.2010 Entrée en fonction : 01.11.2010	Marion Fossard
	Géographie politique	PAss	Nomination : 26.04.2010 Entrée en fonction : 01.08.2010	Francisco Klauser
	Economie territoriale	PO	Nomination : 26.04.2010 Entrée en fonction : 01.08.2010	Olivier Crevoisier
	Sciences de l'information et de la communication	PO	Nomination : 15.09.2010 Entrée en fonction : 01.11.2010	Fabrice Clément
	Français médiéval	PE 50%	En cours	
	Langue et littérature allemandes	PAss	En cours	
FS	Biologie des vecteurs	PAss	Nomination : 28.06.2010 Entrée en fonction : 01.01.2011	Maarten Voordouw
	Physique expérimentale	PO	En cours	
FD	Droit des obligations	PO	Nomination : 28.06.2010 Entrée en fonction : 01.09.2010	Blaise Carron
	Droit du sport	PE 50%	Nomination : 28.06.2010 Entrée en fonction : 01.08.2010	Antonio Rigozzi
	Etudes de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de la mobilité	PE 50%	Nomination : 22.12.2010 Entrée en fonction : 01.04.2011	Pierre-Alain Rumley
	Droit de l'aménagement du territoire, la mobilité et l'urbanisme	PE 50%	Nomination : 22.12.2010 Entrée en fonction : 01.02.2011	Christine Guy-Ecabert
	Droit du sport	PE 50%	Nomination : 10.03.2010 Entrée en fonction : 01.01.2010	Denis Oswald
	Droit européen	PE 75%	Nomination : 28.06.2010 Entrée en fonction : 01.08.2010	Evelyne Clerc
	Droit administratif	PO	En cours	
FSE	Comptabilité	PO	Nomination : 26.04.2010 Entrée en fonction : 01.08.2010	Alain Schatt
	Chaire en microéconomie du secteur public	PO	En cours	
ET	Culture chrétienne	PO	En cours	

Résumé

FLSH : 4 professeurs ordinaires, 1 professeur assistant

FS : 1 professeur assistant

FD : 1 professeur ordinaire, 5 professeurs extraordinaires dont deux femmes

FSE : 1 professeur ordinaire

Au total : 13 professeurs ont été nommés durant l'année 2010, dont 2 femmes ; 3 professeurs entreront en fonction au début de l'année 2011.

Liste des doctorats et docteurs honoris causa
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Blanchard Philippe André	Doctorat ès lettres – histoire	Laurent Tissot	L'établissage. Etude historique d'un système de production horloger en Suisse 1750-1950
Dubuis Claudia	Doctorat en sciences humaines et sociales – ethnologie	Ellen Hertz Werro	Un mouvement contre le jeu d'argent. La production d'un loisir controversé en problème public (Vancouver 1994-2004)
Forney Jérémie	Doctorat en sciences humaines et sociales – ethnologie	Christian Ghasarian	Produire du lait, créer du sens : Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands
Giglio Marcelo Fabián	Doctorat en sciences humaines et sociales – psychologie	Anne-Nelly Perret-Clermont	Actividad creativa en contextos escolares de educación musical: formas de colaboración entre alumnos y acciones del docente. Desarrollo de secuencias pedagógicas y observaciones
Lambolez Sophie	Doctorat en sciences humaines et sociales – psychologie	Anne-Nelly Perret-Clermont	Analyse psychosociologique d'une situation de travail à distance. Cas de l'assistance informatique par téléphone
Martin Achmame Hélène Véronique	Doctorat en sciences humaines et sociales – ethnologie	Ellen Hertz Werro	Affaires de femmes. Emergence et particularités de la catégorie d'entrepreneure dans la région d'Agadir (Maroc)
Mueller Alain	Doctorat en sciences humaines sociales – ethnologie	Christian Ghasarian	Worldwide United : construire le monde du hardcore
Petitjean Cécile	Doctorat en sciences humaines - linguistique	Simona Pekarek Doehler	Représentations linguistiques et plurilinguisme
Pochon-Berger Evelyne	Doctorat ès lettres - linguistique	Simona Pekarek Doehler	La compétence d'interaction en L2: gestion de la cohérence interactive par des apprenants de français
Rérat Patrick Michel	Doctorat en sciences humaines – géographie	Etienne Piguet	Entre étalement urbain, réurbanisation et gentrification : évolution démographique et attractivité résidentielle de la ville de Neuchâtel
Schneider Jean-Pierre	Doctorat ès lettres – philosophie	Daniel Schulthess	La liberté dans la philosophie de Proclus
Stauffer David	Doctorat ès lettres – philosophie	Daniel Schulthess	Le temps, Dieu, l'éternité : une révision présentiste de la thèse de l'éternité divine

Faculté des sciences (FS)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Baracchi-Frei Marcel Jan Peter	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	Real-time GNSS software receiver optimized for general purpose microprocessors
Bidiville Adrien, André	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	Wafer sawing processes : from microscopic phenomena to macroscopic properties
Brandenburg Anneken	Doctorat ès sciences - zoologie	Redouan Bshary	The effect of nectar reduction in <i>Petunia Axillaris</i> on foraging behavior of nocturnal hawkmoths, observed in laboratory and field behavioral assays
Burkhardt Anne	Doctorat ès sciences - biologie	Giorgina Bernasconi	Evolutionary conflicts and ecological constraints at reproduction in the dioecious plant <i>Silene latifolia</i>
Camara El Hadji Malick	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. De Rooij	Développement d'un micro pré-concentrateur pour la détection de substances chimiques à l'état de trace en phase gaz
Debache Karim	Doctorat ès sciences - biologie	Bruno Betschart	<i>Neospora caninum</i> : from genes to vaccines
Dolamic Ljiljana	Doctorat ès sciences - informatique	Jacques Savoy	Influence of Language Morphological Complexity on Information Retrieval
Domine Didier René	Doctorat ès sciences - microtechnique	Christophe Ballif	The role of front electrodes and intermediate reflectors in the optoelectronic properties of high-efficiency micromorph solar cells
Ducommun-Dit-Boudry Romain Jean	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	François Zwahlen	Estimation et cartographie de la vulnérabilité des eaux souterraines en milieu urbain
Fautsch Claire	Doctorat ès sciences - informatique	Jacques Savoy	Recherche d'information : sciences sociales, blogosphère et biomédecine
Frein Stéphane Philippe	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Conception de dendrimères liquides-cristallins pour la fonctionnalisation de nanoparticules d'or et de composés inorganiques et organiques
Hoang Thi Nhu Y	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Synthèse et caractérisation de fullérodendrimères liquides-cristallins : influence de la chiralité et application dans le photovoltaïque
Kohler-Milleret Roxane Emilie	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Michel Gobat	Roots, Earthworms and Mycorrhizae : Individual and Interactive Effects on some Chemical, Physical and Biological Properties of Soils
Kopp Cyril	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Conception de matériaux dendritiques chiraux mésomorphes pour l'élaboration de commutateurs électroactifs basés sur le couple ferrocène/ferrocénium
Kummer Raphaël	Doctorat ès sciences - informatique	Peter Kropf	Information lookup and distribution in mobile ad hoc networks
Leschik Sebastian	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Mario Schirmer	Groundwater contamination from urban line sources: monitoring and evaluation approach with integral pumping tests
Mattsson Carl Johan Bertil	Doctorat ès sciences - chimie	Bruno Therrien	Molecular Arene Ruthenium Cages : New Vectors to Deliver Drugs to Cancer Cells

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Monney Claude Félix	Doctorat ès sciences - physique	Philipp Aebi	Exciton condensation in 1T-TiSe ₂ : a photoemission study and its theoretical model
Moon Soyoung	Doctorat ès sciences - mathématiques	Alain Valette	Amenable Actions of Discrete Groups
Mure-Dubois James Christian Charles	Doctorat ès sciences - microtechnique	Heinz Hugli	Contributions to image processing algorithms for advanced 3D vision devices
Musolff Andreas	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Mario Schirmer	Micropollutants in urban receiving waters
Poretti Lozano Becerra Giulia Carla Giovanna	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	Souvenirs et savoirs populaires sur les plantes médicinales : recherche ethnobotanique dans la région du canton du Tessin
Ramuz Marc	Doctorat ès sciences - microtechnique	Peter Seitz	Integration of organic optoelectronic : devices for biosensing applications
Raveh Shirley	Doctorat ès sciences - zoologie	Redouan Bshary	"Mating behaviour and the effects of parasites on reproductive success in male Columbian ground squirrels" (<i>Spermophilus columbianus</i>)
Rossi Luca, Luigi, Marcello	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	A/D converters architectures based on cascaded incremental and cyclic structures
Schiely Marc Pascal	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Architectures for Peer-to-Peer Media Streaming in Large Scale Systems
Serbu Sabina	Doctorat ès sciences - informatique	Peter Kropf	Load Management in Peer-to-Peer Systems: Structures and Algorithms
Sonney Romain Claude André	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Pierre Perrochet	Groundwater flow, heat and mass transport in geothermal systems of a Central Alpine Massif. The cases of Lavey-les-Bains, Saint-Gervais-les-Bains, and Val d'Illiez
Sturzhelm Heiko	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Software transactional memory for distributed and event-based systems
Triponez Yann	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Multi-species phylogeographic investigations in closely-related taxa and mutualistic plant-insect systems
Van De Waal Erica	Doctorat ès sciences - biologie	Redouan Bshary	Social learning and traditions in wild vervet monkeys
Waldis Severin	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. De Rooij	MEMS-based mirror array for astronomical instrumentation
Willisch Christian Simon	Doctorat ès sciences - zoologie	Redouan Bshary	The ecology of reproduction in long-lived male Alpine ibex (<i>Capra ibex</i>) : the role of age, dominance and alternative mating tactics

Faculté de droit (FD)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Hari Olivier Philippe Pierre	Doctorat en droit	Sylvain Marchand	Le commissaire au sursis dans la procédure concordataire (art. 293 ss LP): Statut, fonctions et responsabilité. Avec une présentation comparative de l'activité du chargé d'enquête désigné par la FINMA pendant une prorogation d'échéances ou un sursis bancaire et du délégué à l'assainissement bancaire (art. 26 al. 1 lit. b et 28 LB)
Mader Mélanie Alexandra	Doctorat en droit	Christoph Müller	Le don d'organes entre gratuité et modèles de récompense : quels instruments étatiques face à la pénurie d'organes ?
Méttille Sylvain Pierre	Doctorat en droit	Pascal Mahon	Mesures techniques de surveillance et respect des droits fondamentaux, en particulier dans le cadre de l'instruction pénale et du renseignement
Ruedin Pierre-Emmanuel Jean	Doctorat en droit	Nathalie Tissot	La citation en droit d'auteur. Etude de l'article 25 LDA dans son contexte constitutionnel et international
Salom Jessica, Ginette	Doctorat en droit	Robert Danon	L'attribution du revenu en droit fiscal suisse et international

Faculté des sciences économiques (FSE)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Chevalley Eric	Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	Adrian Bangerter	Suspending and reinstating collaborative activities
Messerli Laurence Anne	Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	Franziska Tschan Semmer	Experiencing and regulating positive and negative emotions in social interactions : Two major parameters in the equation of human well-being
Schmid Petra, Claudia	Doctorat en psychologie du travail (PhD in Work Psychology)	Marianne Schmid Mast	Toward a Better Understanding of the Mechanisms Underlying Accurate Emotion Recognition

Faculté de théologie (FT)

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Kocher Annick Kathie	Doctorat en théologie	Felix Christoph Moser	Vivre sous le regard de Dieu. Une redécouverte théologique du regard

Docteurs honoris causa 2010

Père Eric de Rosny	Faculté des lettres et sciences humaines	Jésuite français, ancien directeur de l'Institut africain pour le développement économique et social, ancien provincial jésuite pour l'Afrique de l'Ouest, ethnologue établi en Afrique depuis un demi-siècle (il vit actuellement à Yaoundé au Cameroun), il est un spécialiste de très grand renom des pratiques africaines de la santé et de l'émigration. Le premier livre à l'avoir fait connaître, <i>Les yeux de ma chèvre</i>, (Paris, Plon, coll. Terre humaine, 1981), constamment réédité, appartient à la légende de l'ethnographie. Son étude des pratiques des guérisseurs traditionnels du Cameroun lui a valu non seulement une notoriété auprès des anthropologues, médecins, juristes et psychologues mais aussi des guérisseurs eux-mêmes. Le Père de Rosny est très fidèle à la FLSH où il donne régulièrement des conférences depuis vingt ans et inspire notamment des travaux en psychologie sur les dynamiques identitaires et relationnelles au sein des espaces thérapeutiques et dans les situations de crise ou de rupture, ainsi qu'en histoire (recherches sur les guérisseurs et la sorcellerie). Il a régulièrement été en contact avec l'Institut d'ethnologie.
Guy Lapalme	Faculté des sciences	Professeur au département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal (Canada), directeur du RALI (Recherche Appliquée en Linguistique Informatique, un des centres de recherche de pointe dans le domaine du traitement de la langue naturelle. Depuis les années 80, il s'intéresse aux techniques de l'intelligence artificielle appliquées au traitement de la langue naturelle et, en particulier, à la langue de Molière. Pionnier dans l'emploi de formalisme logique dans le traitement de la langue naturelle, il a réalisé des travaux fondateurs et novateurs dans le traitement automatique de la langue naturelle, les technologies du langage et la linguistique informatique. Le professeur Lapalme entretient des liens privilégiés avec notre université dans laquelle il est venu à plusieurs reprises donner des conférences. Il est également intervenu dans les activités de la Faculté des sciences dans le cadre du troisième cycle romand d'informatique
Gilles Petitpierre	Faculté de droit	Professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Genève, ancien conseiller national, ancien conseiller aux Etats (où il a présidé la Commission de la science, de l'éducation et de la culture), ancien membre de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est honoré pour sa carrière exceptionnelle, son rayonnement national et ses idées novatrices et en avance sur leur temps concernant tant l'écologie que la réforme des institutions de la Confédération (en 1990, il dirigea avec René Rhinow le groupe de travail «Structures de direction de la Confédération»). M. Petitpierre a effectué ses études universitaires à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel où il a obtenu une licence ès lettres et à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat en droit.
Roland Rust	Faculté des sciences économiques	Professeur à l'Université du Maryland (Etats-Unis), titulaire de la chaire David Bruce Smith en marketing, a apporté une contribution exceptionnelle au développement des sciences de la gestion et des sciences sociales. Il est honoré pour son leadership intellectuel dans le champ des recherches sur les services qui ont débouché sur la mise à jour des manuels contemporains de gestion et de marketing. Par ailleurs, les avancées scientifiques du Professeur Rust, appuyées par une rigueur mathématique et une vision humaniste du management, ont notablement influencé la pratique de la gestion d'entreprise à travers le monde. Le professeur Rust a collaboré sur de nombreux projets au cours de ces 15 dernières années avec l'Institut de l'entreprise de notre université.

Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature

Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2010

Financement		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Etat	Féminin	225.9	26.9%	227.6	30.9%	224.4	29.4%	-3.2	-1.4%
	Masculin	320.3	38.2%	296.2	40.2%	297.8	39.1%	1.6	0.5%
Total Etat		546.2	65.1%	523.8	71.1%	522.2	68.5%	-1.6	-0.3%
Fonds de Tiers	Féminin	106.6	12.7%	97.2	13.2%	102.4	13.4%	5.2	5.3%
	Masculin	185.8	22.2%	115.2	15.7%	137.7	18.1%	22.5	19.5%
Total Fonds de Tiers		292.4	34.9%	212.4	28.9%	240.1	31.5%	27.7	13.0%
Total	Féminin	332.5	39.6%	324.8	44.1%	326.8	42.9%	2.0	0.6%
	Masculin	506.1	60.4%	411.4	55.9%	435.5	57.1%	24.1	5.9%
Total général		838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Féminin	EPT	332.5	39.6%	324.8	44.1%	326.8	42.9%	2.0	0.6%
	Effectif	458.0	42.2%	454.0	46.4%	449.0	45.1%	-5.0	-1.1%
Masculin	EPT	506.1	60.4%	411.4	55.9%	435.5	57.1%	24.1	5.9%
	Effectif	627.0	57.8%	525.0	53.6%	546.0	54.9%	21.0	4.0%
Total		838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%
Total		1085.0	100.0%	979.0	100.0%	995.0	100.0%	16.0	1.6%

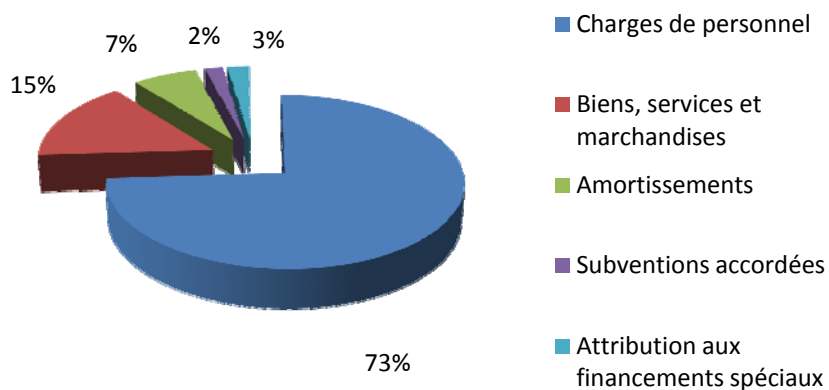
Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Etat	Admin., techn., biblio	193.0	23.0%	195.5	26.6%	186.9	24.5%	-8.6	-4.4%
	Corps intermédiaire sup.	28.4	3.4%	31.6	4.3%	25.4	3.3%	-6.2	-19.6%
	Corps intermédiaire	184.6	22.0%	166.4	22.6%	169.6	22.3%	3.2	1.9%
	Corps professoral	115.2	13.7%	104.3	14.1%	112.3	14.7%	8.0	7.7%
	Apprenti	25.0	3.0%	26.0	3.5%	28.0	3.7%	2.0	7.7%
Total Etat		546.2	65.1%	523.8	71.1%	522.2	68.5%	-1.6	-0.3%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	40.6	4.9%	29.9	4.1%	33.9	4.5%	4.0	13.4%
	Corps intermédiaire sup.	2.0	0.2%	1.4	0.2%	1.0	0.1%	-0.4	-28.6%
	Corps intermédiaire	243.8	29.1%	173.9	23.6%	197.7	25.9%	23.8	13.7%
	Corps professoral	5.0	0.6%	7.2	1.0%	7.5	1.0%	0.3	4.2%
	Apprenti	1.0	0.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		292.4	34.9%	212.4	28.9%	240.1	31.5%	27.7	13.0%
Total	Admin., techn., biblio	233.6	27.9%	225.4	30.6%	220.8	29.0%	-4.6	-2.0%
	Corps intermédiaire sup.	30.4	3.6%	33.0	4.5%	26.4	3.5%	-6.6	-20.0%
	Corps intermédiaire	428.4	51.1%	340.3	46.2%	367.3	48.2%	27.0	7.9%
	Corps professoral	120.2	14.3%	111.5	15.1%	119.8	15.7%	8.3	7.4%
	Apprenti	26.0	3.1%	26.0	3.5%	28.0	3.7%	2.0	7.7%
Total général		838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%

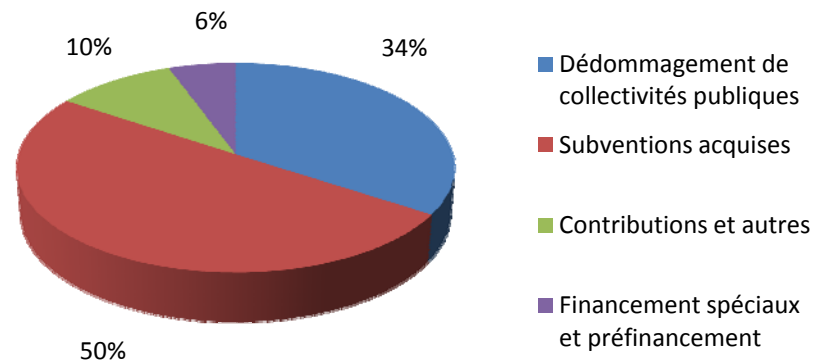
Tableaux financiers

Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
Charges de personnel	67'092'346.16	16'191'256.20	19'021'074.51	15'979'740.83	6'197'551.10	8'429'728.77	1'272'994.75
Biens, services et marchandises	13'851'831.24	6'164'345.41	2'046'586.78	3'424'733.21	1'091'893.41	1'050'623.48	73'648.95
Intérêts passifs	428.65	394.03	0.00	0.00	23.87	10.75	0.00
Amortissements	5'956'945.00	3'089'740.25	256'145.00	2'547'741.75	0.00	0.00	63'318.00
Subventions accordées	1'666'912.60	1'211'621.40	109'621.20	216'080.00	68'190.00	43'070.00	18'330.00
Attributions aux financements spéciaux	2'836'000.00	2'836'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	91'404'463.65	29'493'357.29	21'433'427.49	22'168'295.79	7'357'658.38	9'523'433.00	1'428'291.70
Revenus de biens	18'148.67-	12'148.67-	0.00	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
Contributions	5'017'195.08-	1'517'687.08-	1'586'517.75-	476'238.72-	579'719.63-	852'882.90-	4'149.00-
Dédommagements de collectivités publiques	17'045'751.35-	17'045'751.35-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions acquises	25'025'830.00-	25'025'830.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Financements spéciaux et préfinancement	2'802'545.56-	2'802'545.56-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	49'909'470.66-	46'403'962.66-	1'586'517.75-	476'238.72-	579'719.63-	852'882.90-	10'149.00-
Solde	41'494'992.99	16'910'605.37-	19'846'909.74	21'692'057.07	6'777'938.75	8'670'550.10	1'418'142.70

Répartition des charges



Répartition des revenus



Natures comptables	Total	Dom. central	FLSH	FS	FD	FSE	FT
300000 Commissions	1'845.05	1'845.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301000 Personnel admin. et exploitation	17'949'209.30	12'696'436.35	1'415'001.75	2'413'128.90	657'954.60	714'326.95	52'360.75
301050 Salaires stagiaires et apprentis	321'919.65	72'436.45	0.00	249'483.20	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	24'098'984.98	372'930.00	10'396'264.33	5'979'171.85	2'717'947.40	3'926'880.40	705'791.00
302250 Traitements corps intermédiaire	13'606'314.60	481'950.55	4'012'994.40	4'677'227.90	1'753'855.60	2'381'449.00	298'837.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4'575'452.77	1'118'362.35	1'287'135.07	1'087'683.95	422'216.20	575'166.55	84'888.65
304000 Caisse de pensions	5'881'505.98	1'318'579.20	1'723'193.38	1'416'240.35	549'727.50	752'511.60	121'253.95
305610 Caisse de remplacement	364'530.49	6'534.80	139'454.09	103'840.95	43'745.15	61'092.25	9'863.25
309800 Autres charges de personnel	292'583.34	122'181.45	47'031.49	52'963.73	52'104.65	18'302.02	0.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign.	3'467'516.95	1'228'646.71	848'040.71	639'760.03	382'463.64	329'385.37	39'220.49
311000 Machines, mobilier et équipement	1'692'956.85	1'181'177.09	69'230.30	425'314.16	5'026.65	10'181.25	2'027.40
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'766'988.99	93'834.10	234'490.65	1'060'705.65	207'516.35	158'102.69	12'339.55
314000 Entretien des bâtiments	1'039'544.66	561'044.70	25'270.40	88'458.71	352'163.10	9'624.50	2'983.25
315000 Entretien mob, machines, équip.	161'117.46	27'201.93	0.00	133'103.33	788.20	24.00	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'549'123.75	1'518'446.10	311'849.65	560'708.90	11'802.10	146'317.00	0.00
317230 Dédommagements pour frais	995'255.16	277'927.73	207'021.92	286'310.25	86'138.38	133'660.94	4'195.94
318000 Mandats, expertises, études	2'062'411.11	1'205'293.70	330'883.10	225'356.95	35'412.13	252'599.63	12'865.60
319800 Autres frais divers	117'344.96	71'167.38	19'800.05	5'015.23	10'606.73	10'738.85	16.72
331000 Amort. imm. patr. administratif	5'956'945.00	3'089'740.25	256'145.00	2'547'741.75	0.00	0.00	63'318.00
363800 Subsidés aux ét. propres	1'626'482.60	1'173'121.40	107'691.20	216'080.00	68'190.00	43'070.00	18'330.00
365800 Divers organismes et inst. privés	36'500.00	35'500.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	3'930.00	3'000.00	930.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	2'836'000.00	2'836'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'717.35-	1'717.35-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	16'431.32-	10'431.32-	0.00	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	3'283'849.68-	52'977.18-	1'440'724.00-	400'836.00-	564'248.50-	820'915.00-	4'149.00-
436650 Dédommagements de tiers	1'303'812.29-	1'049'061.79-	142'593.75-	75'292.72-	15'021.13-	21'842.90-	0.00
439850 Recettes diverses	510'146.56-	496'261.56-	3'200.00-	110.00-	450.00-	10'125.00-	0.00
451600 Contributions des autres cantons	16'965'137.90-	16'965'137.90-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	25'025'830.00-	25'025'830.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
481100 Prélèvement financements spéciaux	2'802'545.56-	2'802'545.56-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	41'494'992.99	16'910'605.37-	19'846'909.74	21'692'057.07	6'777'938.75	8'670'550.10	1'418'142.70

Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)

Facultés	FNS + CTI + UE		ACR		TOTAL Dépenses 2010	TOTAL Recettes 2010
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
FLSH	4'748'679.45	-4'480'179.12	3'551'762.90	-3'748'273.19	8'300'442.35	-8'228'452.31
FS	9'462'153.09	-10'042'683.21	6'453'923.85	-6'105'794.32	15'916'076.94	-16'148'477.53
FD	257'844.65	-529'731.81	2'106'456.71	-2'731'650.90	2'364'301.36	-3'261'382.71
FSE	888'756.82	-718'201.41	425'461.40	-428'482.10	1'314'218.22	-1'146'683.51
FT	23'812.80	-53'887.00	50'868.15	-65'453.54	74'680.95	-119'340.54
TOTAL	15'381'246.81	-15'824'682.55	12'588'473.01	-13'079'654.05	27'969'719.82	-28'904'336.60
					SOLDE	-934'616.78

Facultés	Projets FNS ouverts en 2010	Projets FNS ouverts en 2009	Projets FNS ouverts en 2008	Projets FNS ouverts en 2007	Projets FNS ouverts en 2006
Serv. adm.	1				
FLSH	19	29	21	24	18
FS	18	26	21	22	22
FD	3	2	2	1	3
FSE	6	6	3	4	4
FT	1	0	0	0	0
TOTAL	48	63	47	51	47

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2010

Membres permanents

- **Marty Dick F.**, conseiller aux Etats, président du Conseil de l'Université
 - **Berberat Didier**, conseiller aux Etats, vice-président
 - **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal de Porrentruy
 - **El-Khoury Mario**, directeur général du CSEM
 - **Favier René**, historien et vice-recteur recherche à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble
 - **Haemmerli André**, directeur général de Johnson&Johnson
 - **Monard Denis**, président de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
 - **Perdrizat Daniel**, conseiller communal
 - **Surdez Manuela**, directrice Goldec SA, économiste
 - **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars
-
- **Boulianne Milena**, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
 - **Lavoyer Matthieu**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
 - **Oguey Grégoire**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
 - **Perret-Clermont Anne-Nelly**, représentante du corps professoral
 - **Basset Lytta**, vice-doyenne de la Faculté de théologie
 - **Dunand Jean-Philippe**, doyen de la Faculté de droit
 - **Grether Jean-Marie**, doyen de la Faculté des sciences économiques
 - **Kropf Peter**, doyen de la Faculté des sciences
 - **Tissot Laurent**, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines

A titre consultatif

- **Blétry-de Montmollin Violaine**, secrétaire générale du DECS
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Jaquier Claire**, vice-rectrice
- **Tissot Nathalie**, vice-rectrice
- **Terrier Philippe**, vice-recteur
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2010

Commission de la recherche scientifique

- Mme Marianne Schmid-Mast, présidente
- **FLSH** : M. Daniel Sangsue, Mme Geneviève de Weck – suppléants *S. Pekarek, O. Söderström*
- **FS** : MM. Pascal Felber, Daniel. Hunkeler – suppléants *R. Deschenaux, P. Guérin*
- **FD** : MM. André Kühn, Jean-Luc Chenaux – suppléant *Y. Jeanneret*
- **FSE** : MM. Jean-Marie Grether, Yves Tille – suppléants *S. Blili, F. Tschan Semmer*
- **FT** : Mme Lytta Basset – suppléant : *F. Moser*

Commission culturelle

- M. Philippe Terrier, président
- M. Philippe Peter, représentant du corps enseignant
- Mme Petra Schmid, représentante du corps intermédiaire
- M. Matthieu Lavoyer, représentant des étudiants
- M. Pierre-Alain Cattin, membre du Conseil de l'Université
- M. Roberto Betti, Centre culturel neuchâtelois
- Mme Isabelle Thalmann, FEN

Commission de gestion de la fortune de l'Université

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Pascal Mahon, FD
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

Commission de gestion et des finances du Conseil de l'Université

- Mme Manuela Surdez, CU, présidente
- M. Jean-Marie Grether, CU
- M. André Haemmerli, CU
- M. Matthieu Lavoyer, CU
- Mme Martine Rahier, rectrice
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général

Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant FLSH
- M. Alain Valette, représentant FS
- Mme Florence Guillaume, représentante FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante FSE
- M. Pierre-Olivier Léchet, représentant FT

Commission de coordination de la formation continue

- M. Bernard Zuppinger, président, représentant du rectorat
- M. Laurent Tissot, doyen FLSH
- M. Peter Kropf, doyen FS
- M. André Kühn, représentant FD
- M. Kilian Stoffel, représentant FSE
- Mme Lytta Basset, représentante FT

Commission informatique

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Jean-Luc Abbet, membre permanent externe
- M. Abdelatif Mokeddem, direction Sitel
- Chaque faculté est représentée par son doyen ou une personne déléguée

Commission de surveillance de la procédure des nominations

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Grégoire Oguey, CU, représentant du corps intermédiaire
- M. Denis Monard, CU, suppléant
- M. Milena Boulianne, CU, suppléante

Commission sociale

- Mme Marie-José Béguelin, présidente
- M. Philippe Jeanneret, délégué du rectorat
- M. Daniel Perdrizat, membre CU
- Mme Annick Darioly, représentante de l'ACINE
- Mme Séverine de Cerjat, responsable du service social

Commission sportive

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, représentant Service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- Mme Coraline Hirschi, représentante des étudiants

Commission de gestion du Jardin botanique

- M. François Felber, représentant du Jardin botanique
- M. Philippe Willi, représentant de l'Etat
- M. Pascal Sandoz, représentant de la Ville
- M. Philippe Mauler, représentant de la Fondation du Jardin Botanique
- Mme Ysabelle De Salis, ADAJE (voix consultative)
- Mme Giorgia Bernasconi, FS (voix consultative)

Commission de l'U3a

- Mme Martine Rahier, présidente
- M. Michel Aragno directeur de l'Université du 3e Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- M. Peter Gasser, représentant de la FLSH
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- M. Pierre-Luigi Dubied, représentant de la FT
- M. André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Jacqueline Tschanz, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Antoinette Hurni, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne de Porrentruy
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne de Porrentruy
- M. Michel Berlincourt, Université des aînés à Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, Université des aînés francophones à Bienne
- M. Jean-Pierre Javet, Université des aînés de langue française de Berne

Commission universitaire d'admission (des personnes non titulaires de maturité)

- M. Philippe Robert, président (directeur du Lycée Denis-de-Rougemont)
- Mme Tania Zittoun, représentante FLSH
- M. Bruno Colbois, représentant FS
- M. François Bohnet, représentant FD
- M. Kilian Stoffel, représentant FSE
- Mme Laura Perret, assistante SES
- M. Philippe Hebeisen, représentant du corps intermédiaire

Commission de gestion de la Cité universitaire

- M. Philippe Willi, président, représentant du DECS
- M. Philippe Jeanneret, représentant du rectorat
- M. Pierre-Etienne Wildi, représentant du service financier de l'Etat de Neuchâtel
- M. Fluvio Faralli, représentant du service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral
- M. Daniel Perdrizat, représentant du CU
- M. Grégoire Oguey, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs
- M. Dimitri Paratte, représentant des étudiants

Commission de l'égalité

- M. Jean-Marc Neuhaus, président
- M. Pierre-André Wessner, représentant FD
- Mme Cinzia Dal Zotto, représentante FSE
- Mme Aurélie Reusser-Elzingre, représentante corps intermédiaire FLSJ
- Mme Sacha Hürni, représentante FEN
- Mme Claudine Faehndrich, représentante PATB

Membres ex-officio

- Mme Geneviève Le Fort, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité

Commission QUALIS**Lettres et sciences humaines**

- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- Mme Simona Pekarek, professeure ordinaire
- M. Serge Reubi, maître assistant
- M. Maximilien Galbarini, adjoint au doyen et conseiller aux études

Sciences

- M. Bruno Colbois, professeur ordinaire
- M. Peter Kropf, professeur ordinaire, doyen
- Mme Claire Le Bayon, maître assistante
- M. Xavier Walter, doctorant

Droit

- M. Gandy Dos Santos, étudiant BA
- Mme Johanne Gagnebin, doctorante
- M. André Kuhn, professeur extraordinaire
- M. Pascal Mahon, professeur ordinaire
- M. Samuel Monbaron, conseiller aux études

Sciences économiques

- Mme Patricia Da Costa, étudiante BA
- Mme Cinzia Dal Zotto, professeure extraordinaire
- M. Nathan Kunz, étudiant MA
- M. Kilian Stoffel, professeur ordinaire
- Mme Françoise Voillat, conseillère aux études

Théologie

- M. Félix Moser, doyen
- Mme Emilie Mussard, étudiante MA

Secteur qualité

- Mme Claire Jaquier, vice-rectrice, professeure ordinaire
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Dunvel Even, collaboratrice scientifique

Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société académique neuchâteloise (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission de l'Observatoire
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Centre international d'études du sport (CIES)
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité universitaire
- Comité de direction de la Cité universitaire
- Jardin botanique – Task force stratégie

- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »

- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Haute Ecole ARC, Comité consultatif

- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse

Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

ACE	arrêté du Conseil d'Etat
ACR	autre crédit de recherche
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
Ass	assistant
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
Azur	Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BA	Bachelor – baccalauréat universitaire
BCN	Banque Cantonale Neuchâteloise
BeNeFri	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BILUNE	Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

C

CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	chargé de cours
CCFI	Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation
CDIP	Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique
CE	chargé d'enseignement
CERT	Centre d'étude des relations de travail
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
CNCI	Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
CNRT	Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques
CREGE	Laboratoire de géothermie
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CURS	Commission universitaire de la recherche scientifique
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

D

DAS	Diploma of Advanced Studies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports
DPAA	Département de la promotion et des affaires académiques (UniNE)
DR	directeur de recherche

E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich

F

FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FS	Faculté des sciences
FSE	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

G

GC	Grand conseil
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

H

HE-Arc	Haute école spécialisée Arc (BEJUNE)
HEC	Haute études commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP	Haute école pédagogique
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique BEJUNE
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire

I

IA	Institut d'archéologie
IAF	Institut d'analyse financière
IBIOL	Institut de biologie
ICC	Institut de culture chrétienne
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IENE	Institut de l'entreprise
IETHNO	Institut d'ethnologie
IFA	Association internationale de droit fiscal
IGG	Institut de géographie
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut d'informatique
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française

ILLAL	Institut de langue et littérature allemandes
ILLAN	Institut de langue et littérature anglaises
ILLH	Institut de langues et littératures hispaniques
IMA	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
IPH	Institut de physique
IPHILO	Institut de philosophie
IPSYED	Institut de psychologie et éducation
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IREne	Institut de recherches économiques
ISD	Institut de droit de la santé
ISFM	Institut Forum suisse des migrations
ISLC	Institut des sciences du langage et de la communication
ISOCIO	Institut de sociologie
ISTAT	Institut de statistique
ITP	Institut de théologie pratique
J	
K	
L	
LAHE	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LTF	Laboratoire temps-fréquence
LU	Loi sur l'Université
M	
MA	Master – maîtrise universitaire
MASH	Maison des sciences historiques
MALIT	Maison des littératures
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	Maître-assistant
MER	Maître d'enseignement et de recherche
Micronarc	Pôle micro-nanotechnique de Suisse occidentale
N	
NCCR	National Center of Competence in Research
Neode	Parc scientifique et technologique de Neuchâtel
O	
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OFS	Office fédéral de la Statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique

P

PA	Professeur associé
PAss	Professeur assistant
PB	Professeur boursier
PCI	Projet de coopération et d'innovation
PD	Privat-docent
PE	Professeur extraordinaire
PI	Professeur invité
PO	Professeur ordinaire
PRN	Pôle de recherche national

Q

R

RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
------	---

S

SAN	Société académique neuchâteloise
SCI	Système de contrôle interne
SciLAC	Maison des sciences du langage et de la communication
Secomania	Fête des sciences économiques de l'UniNE
SHAN	Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel
SIM	Service des immatriculations et de la mobilité
Sitel	Service informatique et télématique
SPC	Service de presse et communication
SPD	Service de promotion et développement
SSIM	Société suisse des sciences de la communication et des médias
SUN	Sports universitaires

T

TT	Bureau de Transfert de Technologies
----	-------------------------------------

U

UE	Union européenne
UNES	Union nationale des étudiants suisses
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UniNE	Université de Neuchâtel
U3a	Université du 3 ^e âge

V

W

WKD	World Knowledge Dialogue
-----	--------------------------

X

Y

Z



Edition

Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre Unimage

Tirage

120 exemplaires

Rapport approuvé par

Le Conseil de l'Université, le 5 avril 2011

© Université de Neuchâtel

Avril 2011

www.unine.ch